

# Catalogue

formation



2027



# Au sommaire

|                                                                                                                           |    |                                                                                                              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Organigramme                                                                                                              | 3  |                                                                                                              |
| Informations pratiques                                                                                                    | 4  | L'assurance de la responsabilité des transporteurs routiers de marchandises 27                               |
| Mention sur la DDA                                                                                                        | 5  | L'assurance de la perte d'exploitation après transport 29                                                    |
| Procédure d'accueil Handicap                                                                                              | 6  | Les risques et les intervenants dans la chaîne de transports 31                                              |
| Les modalités d'inscription, les tarifs 2027 et les formats des formations                                                | 7  | Réassurance maritime des risques maritimes 32                                                                |
| Les formations INTER                                                                                                      | 8  | Découverte à terre et à bord de la logistique du monde maritime 33                                           |
| Le risque de Guerre dans le cadre de l'assurance maritime Facultés                                                        | 9  | Prévention et lutte contre les incendies 36                                                                  |
| L'assurance des navires de plaisance (niveau 1 & 2)                                                                       | 10 | Optiflux® - Efficacité technique & financière éprouvée 37                                                    |
| L'assurance des navires de commerce (niveaux 1 & 2)                                                                       | 11 | Les armateurs : cadre, organisation et fonctions clés de l'armement des navires 38                           |
| L'assurance des navires de navigation intérieure                                                                          | 12 | Panorama de la flotte mondiale de navires, spécificités, fonctionnalités et contenu technique des navires 39 |
| La gestion des recours                                                                                                    | 13 | L'assurance des Ports et Terminaux 40                                                                        |
| L'assurance des bateaux maritimes de plaisance en location et des bateaux fluviaux de plaisance en location (le nolisage) | 14 | L'assurance des navires de pêche 42                                                                          |
| L'assurance du cabotage national niveau 4)                                                                                | 15 | L'assurance corps de navire en construction et réparation navale 44                                          |
| Les conventions internationales en matière de transports                                                                  | 16 | L'assurance Responsabilité Civile de l'affrèteur de navire 46                                                |
| L'assurance des "Risques de Guerre" corps de navire                                                                       | 17 | Droit de l'espace - Niveau 2 48                                                                              |
| L'assurance des navires de plaisance (niveau 3)                                                                           | 18 | Cybersécurité 49                                                                                             |
| La médiation et le rôle de chambre arbitrale maritime de Paris                                                            | 19 | L'avarie commune : principes & évolution 50                                                                  |
| L'assurance des navires de commerce / Bluewater (niveau 3)                                                                | 20 | Le transport de pétrole sur un VLCC 51                                                                       |
| Les softs commodities : les grands sujets de sinistralité et prévention                                                   | 21 | Les grands principes de l'assurance maritime anglo-saxonne 52                                                |
| La température dirigée : Environnement technique et réglementaire                                                         | 22 | Les formation INTRA 54                                                                                       |
| Contrat de vente (droit français et incoterms) & contrat d'assurance facultés                                             | 24 | Les formateurs 55                                                                                            |
| L'assurance de la marchandise transportée - facultés                                                                      | 25 |                                                                                                              |



# ORGANIGRAMME

## Service formation

**Pascal DUBOIS**  
*Directeur Général*

pdubois@cesam.org  
+33 (0)1 58 56 96 02  
+33 (0)6 07 75 43 36

**Mathilde DOCQUIERT**  
*Responsable de Formation,  
Référént Administratif et  
Juridique, Réclamation et  
Handicap*

mdocquiert@cesam.org  
+33 (0)1 58 56 96 14  
+33 (0)6 82 69 31 13

**Valérie Loustalot**  
*Chargée de Formation & Gestion  
Administrative*

vloustalot@cesam.org  
+33(0)1 58 56 96 32  
+33(0)6 61 98 31 67



Pour toute question : [formation@cesam.org](mailto:formation@cesam.org)

En cas de réclamation (traitement sous 48h) : [formation.reclamation@cesam.org](mailto:formation.reclamation@cesam.org)



# Informations pratiques

- En complément de nos formations proposées uniquement en INTRA, toutes nos formations INTER peuvent être organisées en INTRA.
- Les formations sont organisées en distanciel ou en présentiel à Paris (lieu disposant d'une classification ERP à préciser dans les 10 jours précédant la formation) à l'exception des formations de terrain.

Le CESAM se réservant la possibilité d'organiser l'entièreté de la formation en visio-conférence en cas de force majeure ou si moins de 5 personnes sont inscrites en présentiel.

- Le nombre minimal de participants permettant le maintien d'une formation est de 3 personnes.
- Dès le mois de septembre, un nouveau back-office sera mis à votre disposition.

Cet espace vous accompagnera tout au long de votre parcours et vous permettra d'accéder facilement aux informations et documents liés à votre formation.

Les accès et les consignes de connexion vous seront communiqués prochainement.



[www.cesam.org](http://www.cesam.org)



[formation@cesam.org](mailto:formation@cesam.org)



11-15 rue Saint Georges 75009 Paris



01 58 56 96 32



# Mention sur la DDA

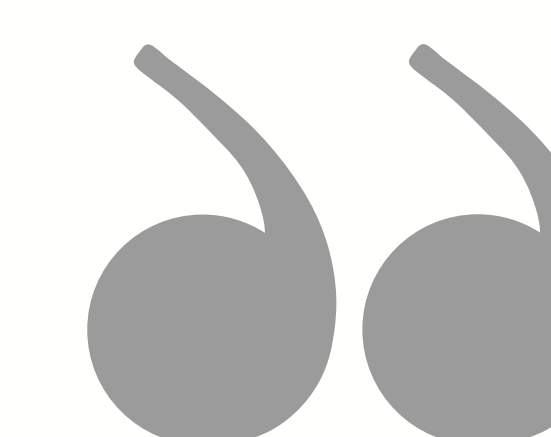


*Depuis le 23 février 2019, la Directive sur la Distribution d'Assurances (DDA) rend obligatoire la formation continue des professionnels de la distribution d'assurances. Le texte, transposé en loi française en 2018, impose la formation et le développement professionnel continu à raison de 15 heures par an, au moins, pour, notamment, chaque dirigeant et chaque salarié des entreprises d'assurance et intermédiaires d'assurance exerçant l'activité de distribution, c'est-à-dire l'activité consistant à fournir des recommandations sur des contrats d'assurance ou de réassurance, à présenter, à proposer ou à aider à conclure ces contrats ou à réaliser d'autres travaux préparatoires à leur conclusion.*

*L'arrêté du 26 septembre 2018 liste les compétences à mettre à jour et / ou à acquérir. Elles se répartissent en 4 groupes :*

- Les compétences professionnelles générales (activité et environnement de la distribution d'assurances, mesures de prévention et de conformité, etc.).*
- Les compétences professionnelles spécifiques à la nature des produits distribués (assurances de personnes en prévoyance, santé, retraite. assurance dommages aux biens et responsabilités, etc.).*
- Les compétences professionnelles spécifiques à certains modes de distribution (règles applicables à la vente à distance par exemple).*
- Les compétences professionnelles spécifiques à certaines fonctions.*

*Les thématiques des formations proposées par le CESAM entrent dans le cadre de l'une ou plusieurs des compétences citées ci-dessous.*



*N.B. : Il relève in fine de la responsabilité de l'employeur de s'assurer de l'adéquation des modules de formation avec les besoins des personnes concernées et, par là même, de la personnalisation des parcours de formation. Aussi, le suivi des formations proposées par le CESAM ne peut garantir à lui seul l'assentiment automatique de l'ACPR en cas de contrôle.*



# Procédure d'accueil **Handicap**

## **PRISE DE CONTACT ET MISE EN PLACE D'ACCUEIL**

1

**Prise de contact par le stagiaire ou l'employeur par mail**

Référente : **Valérie Loustalot**

[formation@cesam.org](mailto:formation@cesam.org)

2

**Entretien individuel**

*par téléphone, en visioconférence ou sur site afin de définir les modalités d'accueil et d'accompagnement du stagiaire.*

3

**Prise de contact par notre équipe formation**

*avec une association spécialisée dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap et mise en place d'un projet d'accueil personnalisé.*

4

**Retour par mail au stagiaire ou à l'employeur**

*sur la mise en place des aménagements possibles et des modalités pédagogiques pour l'accueil du stagiaire le jour de la formation.*

**Nos formations à distance se déroulent sur Microsoft Teams, offrant l'affichage des sous-titres en direct.  
Pour plus d'informations, contactez notre référente handicap.**



# Les modalités d'inscription, les tarifs 2027 et les formats des formations



**MODALITÉS D'INSCRIPTION** Les inscriptions (à partir du 15 septembre 2026) se font via le **site internet dédié du CESAM** : [https://www.cesam.org/fr/reseau/formation\\_v2/](https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/)

## TARIFS CATALOGUE

### UNE JOURNÉE DE FORMATION CATALOGUE

Pour les membres du CESAM

- **600 € TTC**

Pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA

- **700 € TTC**

Pour les non membres et experts ou CA non recommandés

- **990 € TTC**

### DEUX JOURNÉES DE FORMATION CATALOGUE

Pour les membres du CESAM

- **900 € TTC**

Pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérent PLANETE CSCA

- **990 € TTC**

Pour les non membres et experts ou CA non recommandés

- **1 500 € TTC**



## FORMATIONS ANTÉRIEURES

- Les formations précédemment proposées peuvent être délivrées chez le client sur demande
- Voir les catalogues 2025 et 2026 <https://www.cesam.org/formation>

## TARIFS FORMATIONS EN INTRA CHEZ LE CLIENT

### UNE JOURNÉE DE FORMATION DELIVRÉE CHEZ LE CLIENT (EN INTRA SUR BASE DU CATALOGUE)

Pour les membres du CESAM

- **3 500 € TTC**. pour un groupe jusqu'à 8 participants.
- **5 500 € TTC**. pour un groupe entre 9 participants et plus.

Pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

- **4 000 € TTC**. pour un groupe jusqu'à 8 participants.
- **6 500 € TTC**. pour un groupe entre 9 participants et plus.

*\*Pour les formations dispensées à plus de 200km du lieu résidence du formateur, un forfait de 350 euros TTC couvrant les frais de déplacement du formateur sera ajouté aux tarifs ci-dessus.*

### DEUX JOURNÉES DE FORMATION DELIVRÉES CHEZ LE CLIENT (EN INTRA SUR BASE DU CATALOGUE)

Pour les membres du CESAM

- **5 000 € TTC**. pour un groupe entre 3 à 8 participants.
- **6 500 € TTC**. pour un groupe entre 9 participants et plus.

Pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

- **6 000 € TTC**. pour un groupe entre 3 à 8 participants.
- **8 000 € TTC**. pour un groupe entre 9 participants et plus.

*\*Pour les formations dispensées à plus de 200km du lieu résidence du formateur, un forfait de 500 euros TTC couvrant les frais de déplacement du formateur sera ajouté aux tarifs ci-dessus.*

## FORMATS DES FORMATIONS ET RÉSERVE

- Les formations sont organisées en distanciel ou en présentiel à Paris (lieu disposant d'une classification ERP à préciser dans les 10 jours précédant la formation) à l'exception des formations de terrain.
- Le CESAM se réservant la possibilité d'organiser l'entièreté de la formation en visio-conférence en cas de force majeure ou si moins de 5 personnes sont inscrites en présentiel.



# Formations INTER



 1 Jour (7h30)

## Tarifs

**500€<sup>HT</sup> - 600€<sup>TTC</sup>** pour les membres du CESAM.

**584€<sup>HT</sup> - 700€<sup>TTC</sup>** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**825€<sup>HT</sup> - 990€<sup>TTC</sup>** pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

## Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

## Formateur

Frédéric DENÈFLE • GAREX

## Session

14 janvier 2027

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

## Prérequis

Aucun

## Matériel requis

Dans le cadre de la préparation de cette formation, le formateur vous conseille de revoir les modèles de clauses facultés risques ordinaires mis à disposition par France Assureurs et, dans la mesure du possible, de vous en munir.

## Objectifs opérationnels

- Maîtriser les fondamentaux de l'assurance maritime Facultés.
- Pouvoir conseiller en amont les clients.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



**Contact** : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

## INTRODUCTION

- Risque de Guerre et Code des assurances.
- Risque de Guerre et assurance maritime.
- Risque de Guerre et risque politique.

## PARTIE I

- Le Risque de Guerre maritime : pour quelles activités, quels assurés ?
- Le marché de l'assurance Risques de Guerre : Chiffres et structures de souscription.

## PARTIE II

- Évolution historique et juridique du Risque de Guerre marine.
- Crises géopolitiques et impacts sur les risques.

- Typologies des sinistres : Risques de Guerre Corps et Facultés.

## PARTIE III

- Loi française et contrat d'assurance structurant l'offre de Risques de Guerre.
- Contenu des clauses et définition des risques énumérés.
- Articulation Risques Ordinaires et Risques de Guerre.
- Périodes garanties : Transport-Transit-Stockage.
- Comparaison avec Clauses RG War and WSRCC GB.

## PARTIE IV

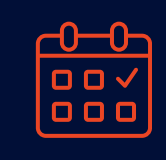
- L'évolution du risque et l'adaptation des polices.
- La notion de zones à risques.
- Description du processus de souscription et fin du contrat

## CONCLUSION

Les nouvelles garanties françaises en Risques de Guerre de type garantie étendue.



# L'assurance des navires de plaisance (niveaux 1 & 2)

 2 Jours (15h)

## Tarifs

**750€<sup>HT</sup> - 900€<sup>TTC</sup>** pour les membres du CESAM.

**825€<sup>HT</sup> - 990€<sup>TTC</sup>** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**1 250€<sup>HT</sup> - 1 500€<sup>TTC</sup>** pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

## Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

## Formateurs

Roger DUCHAMP - RD CONSULTING

## Session

20 et 21 janvier 2027

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

## Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d'un client plaisancier propriétaire d'un bateau à usage privé d'une longueur inférieure à 24 mètres.
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurance du marché français pour les bateaux battant pavillon français et du marché de Londres pour les bateaux battant pavillon étranger.
- Comprendre et analyser les besoins d'un client gestionnaire ou propriétaire d'un bateau en charter ou à usage privé d'une longueur supérieure à 24 mètres.
- Connaître les règles des conditions américaines R12 appliquées par les marchés internationaux pour les bateaux d'une longueur supérieure à 24 mètres.

## Prérequis

Aucun



**Contact** : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

### LES BATEAUX DE PLAISANCE À USAGE PRIVÉ DE MOINS DE 24 MÈTRES

- L'environnement technique et administratif
  - La mer, les bateaux les définitions des assureurs
  - Les permis, les brevets, la francisation
  - L'enregistrement des navires de plaisance
  - Le pavillon français et les pavillons étrangers
- Le cadre juridique
  - Le cadre juridique français
  - L'environnement juridique international (droit anglais)
  - Le droit de la mer
  - Les conventions internationales
  - Les obligations d'assurance en Europe
- Les produits du marché et anglais
  - Le navire assuré
  - Temps et lieux de la garantie
  - Les événements assurés
  - Les dommages exclus
- La couverture RC.
- La couverture Biens et Effets Personnels
- Attentats et actes de terrorisme
- Les exclusions générales
- Les formules
- La couverture des risques de guerre
- La souscription et la vie du contrat d'assurance plaisance
  - L'analyse des risques
  - Les critères de souscription
  - La tarification
  - Les TCA
  - Les avenants et modifications du contrat
  - L'IPID
- La gestion du sinistre plaisance
  - Les étapes du dossier sinistre, l'expertise CESAM
  - La prévention, vol, incendie, les trackers
  - L'assistance maritime
  - Les chiffres du SNOSAN
  - Les spécificités des sinistres plaisance



# L'assurance des navires de commerce (niveaux 1 & 2)

 2 Jours (15h)

## Tarifs

**750€<sup>HT</sup> - 900€<sup>TTC</sup>** pour les membres du CESAM.

**825€<sup>HT</sup> - 990€<sup>TTC</sup>** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**1 250€<sup>HT</sup> - 1 500€<sup>TTC</sup>** pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

## Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

## Formateurs

Roger DUCHAMP - RD CONSULTING

## Session

17 et 18 février 2027

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

## Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d'un client professionnel armateur international de navires de haute mer.
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurance du marché français et du marché de Londres des navires de commerce de haute mer (Bluewater), qu'il s'agisse de l'assurance Corps de navire ou P and I.
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurance des marchés nordique, américain, allemand et italien qu'il s'agisse de l'assurance Corps de navire ou P and I mais également de l'assurance des risques de guerre

## Prérequis

Aucun



**Contact** : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

### INTRODUCTION HISTORIQUE

### LE CADRE JURIDIQUE

- Les réglementations nationales :
  - Le Marine Insurance Act anglais
  - Le code des assurances français
- Les conventions internationales

### LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET INTERNATIONALES DU MARCHÉ DE L'ASSURANCE MARITIME

- Les organisations d'assureurs
- Les organisations d'armateurs
- Les organisations gouvernementales

### LES ASSURÉS. LES BIENS ASSURÉS

### L'ASSURANCE CORPS - UN PACKAGE

- Temps et lieux de la garantie
- Les événements assurés
- Les événements exclus
- Les dommages causés au navire
- La RC, les dommages causés par le navire

- Les frais et dépenses : les dommages dans l'intérêt du navire
- Les capitaux assurés
- Les clauses d'extension
- Les clauses restrictives
- La reconstitution des capitaux assurés après sinistre
- La souscription, le Risk Assessment
- La prime Corps
- Le sinistre Corps

### LES COUVERTURES RC

- Les raisons d'un marché séparé
- Les solutions des marchés :
  - Les solutions du marché français et du marché de Londres
  - Les solutions des P and I Clubs
  - L'International Group
  - La prime P and I et le Risk Assessment
  - Le sinistre P and I et le réseau des correspondants



# L'assurance des navires de navigation intérieure

 1 Jour (7h30)

## Tarifs

**500€<sup>HT</sup> - 600€<sup>TTC</sup>** pour les membres du CESAM.

**584€<sup>HT</sup> - 700€<sup>TTC</sup>** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**825€<sup>HT</sup> - 990€<sup>TTC</sup>** pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

## Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

## Formateur

Roger DUCHAMP - RD CONSULTING

## Session

8 mars 2027

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

## Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d'un client marinier et d'un plaisancier propriétaire d'un navire de navigation intérieure.
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurance du marché français et des principales compagnies françaises investies sur ce marché des unités de transport des marchandises et de passagers ainsi que des unités de plaisance ou d'habitation, qu'il s'agisse de l'assurance Corps de navire ou de la responsabilité du propriétaire / P and I.

## Prérequis

Aucun



**Contact** : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

### 1. LE TRANSPORT ET LES RÉSEAUX FLUVIAUX

- Les réseaux fluviaux internationaux
- Les réseaux fluviaux en Europe et en France
- Les différents types de transport
- Les unités fluviales
- Les acteurs
- Les titres de navigation
- La plaisance fluviale et le nolisage

### 2. LE CONTEXTE JURIDIQUE

- Le droit Fluvial France, Allemagne, Benelux
- Le code des assurances
- Les conventions internationales
- Les organisations internationales
- La réglementation française
- L'avarie commune sur le bassin rhénan et danubien

### 3. LE MARCHÉ DE L'ASSURANCE FRANÇAIS

- Les assureurs, les courtiers, les partenaires, les organisations professionnelles
- Les Conditions Générales Corps de navires commerciaux du 22 mars 1994
  - Temps et lieux de la garantie
  - Les dommages causés au navire, avaries et délaissement
  - La RC pour abordage ou heurt, les indemnités d'immobilisation, les avaries communes, la défense recours, le « Sue and Labour » le retraitement d'épave, les frais d'assistance.
  - Les capitaux assurés
  - Les risques exclus
  - Les clauses additionnelles
- Les Conditions d'assurance Plaisance du marché du 30 octobre 1997
  - Dommages et pertes matériels
  - Recours de tiers matériels et corporels
  - Frais de retraitement
  - Valeur et règle proportionnelle
  - Risques exclus
- Les Conditions d'assurance Risques de Guerre du marché français (26 octobre 1995)



 1 Jour (7h30)

## Tarifs

**500€<sup>HT</sup> - 600€<sup>TTC</sup>** pour les membres du CESAM.

**584€<sup>HT</sup> - 700€<sup>TTC</sup>** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**825€<sup>HT</sup> - 990€<sup>TTC</sup>** pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

## Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

## Formateur

Franck DOLLFUS • Asterias Avocats

## Session

08 mars 2027

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

## Prérequis

Aucun

## Objectifs opérationnels

- Maîtriser les paramètres juridiques de la gestion des recours.
- Pouvoir conseiller en amont les clients.
- Pouvoir intervenir en aval après déclaration de sinistre puis paiement du sinistre.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



**Contact** : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

### INTRODUCTION

- Incoterms.
- Acteurs du transport et leur régime juridique.

### LE SINISTRE ET LES MESURES IMMÉDIATES

- Présentation du cas pratique.
- Les réserves.
- L'expertise.
- Les mesures coercitives : saisie, LOU.
- Documents constituant le dossier sinistre.
- Échanges sur cas pratique.

### MISE EN OEUVRE DU RECOURS

- Le paiement de l'indemnité, sinistre couvert ou paiement commercial.
- Intérêt et qualité à agir

- Contre qui agir dans un litige international ?

### LE RECOURS AMIABLE

- Le report de prescription : qui, quand, comment ?
- Négociation et approche économique : les paramètres pour gérer un recours amiable.

### LE RECOURS JUDICIAIRE

- Compétence.
- Loi applicable.
- Civil law/ Common law.
- Délais.
- Exécution.
- Cas pratiques.

### L'ASSUREUR ET LE COURTIER FACE AU RECOURS DE L'ASSURÉ

- Assuré w/ Assureur
- Assuré w/ Courtier

### CONCLUSION + QCM



# L'assurance des bateaux maritimes de plaisance en location et des bateaux fluviaux de plaisance en location (le nolisage)

 1 Jour (7h30)

## Tarifs

**500€<sup>HT</sup> - 600€<sup>TTC</sup>** pour les membres du CESAM.

**584€<sup>HT</sup> - 700€<sup>TTC</sup>** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**825€<sup>HT</sup> - 990€<sup>TTC</sup>** pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

## Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

## Formateur

Roger DUCHAMP - RD CONSULTING

## Session

8 avril 2027

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

## Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les problèmes que soulève la location de bateaux maritimes et fluviaux à l'heure où l'on constate un changement de modèle économique sur le marché de la plaisance quand le modèle économique bascule d'un un navire = un propriétaire et environ une dizaine de sorties par an, vers : un navire = des utilisateurs et un usage partagé.
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurance du marché français pour la location des bateaux de plaisance qu'ils soient d'un usage privé et de loisir ou d'un usage commercial et qu'il s'agisse de l'assurance Corps de navire ou P and I mais également de l'assurance des risques de guerre ainsi que de diverses couvertures additionnelles.

## Prérequis

Aucun



**Contact** : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

### 1. L'ASSURANCE DES BATEAUX DE PLAISANCE PRIVÉE OU COMMERCIALE EN LOCATION

- La location des bateaux de plaisance
  - La location de bateaux à usage personnel
  - La location de bateaux à usage commercial (affrètement NAC ou NUC)
  - La location par une agence professionnelle spécialisée
  - La location de particulier à particulier
  - La location en ligne
  - Le cas de la co-navigation
  - Le cas du Airbnb

- Les couvertures d'assurance du propriétaire
  - Les conditions restrictives des compagnies d'assurance
  - Les clauses destinées à encadrer l'assurance des bateaux en location
- La couverture de la RC du locataire
  - L'assurance du locataire affréteur de navire de plaisance commercial
  - L'assurance du locataire plaisancier amateur / skipper

### 2. LA LOCATION DES BATEAUX FLUVIAUX DE PLAISANCE, DES BATEAUX LOGEMENT ET LE NOLISAGE

- Introduction à l'assurance fluviale
- L'assurance du propriétaire du bateau de location
  - Les Conditions d'assurance Plaisance du marché du 30 octobre 1997
  - Les Conditions d'assurance plaisance fluviale des compagnies
  - La couverture des risques de guerre
  - Les solutions P and I Fluvial



# L'assurance des navires de commerce côtiers et du cabotage national

 1 Jour (7h30)

## Tarifs

**500€<sup>HT</sup> - 600€<sup>TTC</sup>** pour les membres du CESAM.

**584€<sup>HT</sup> - 700€<sup>TTC</sup>** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**825€<sup>HT</sup> - 990€<sup>TTC</sup>** pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

## Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

## Formateur

Roger DUCHAMP - RD CONSULTING

## Session

27 mai 2027

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

## Prérequis

Aucun

## Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d'un client professionnel armateur de navires de cabotage.
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurance du marché français et des principaux marchés internationaux des navires de commerce de cabotage (Brownwater), des navires de plaisance commerciale, des navires côtiers des collectivités publiques, des navires de travaux publics, en vue de présenter à des clients les offres d'assurance qui correspondent à leurs besoins.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



**Contact** : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

### LES BIENS ASSURÉS

Les navires de petit tonnage, les navires de servitude, les navires de plaisance à Utilisation Commerciale (NUC – division 241), navire d'Activité Côtière (NAC), RIF.

### LES ASSURÉS

Les ports, les collectivités locales et les Appels d'Offres Publics, les petits armements, les loueurs de bateaux de plaisance avec skipper.

### UN RÉGIME JURIDIQUE ADAPTÉ

### L'ASSURANCE CORPS + RPN

### UN PACKAGE : LES SOLUTIONS DES ASSUREURS

#### Marché français

- La police française Corps et RPNM

#### Marché de Londres

- ITC Hulls Port Risks + Limited Navigation and Institute P and I Clauses

### USA

- American Institute Tug Form 1976 ; Taylor form 1953, American Port Risks

### Marché nordique

- Norwegian Marine Insurance Conditions relating to Commercial Vessels less than 15 metres long, Cefor form. No. 279

### P and I Clubs à prime fixe

### British Marine

### COMPARAISON DES RISQUES COUVERTS :

- Les événements assurés et les événements exclus
- Les dommages causés au navire
- La RC, les dommages causés par le navire
- Les frais et dépenses
- Les capitaux assurés

### LE RISK ASSESSMENT

### LA SOUSCRIPTION ET LES AOP

### LES PARTICULARITÉS DE LA GESTION DES SINISTRES



 1 Jour (7h30)

## Tarifs

**500€<sup>HT</sup> - 600€<sup>TTC</sup>** pour les membres du CESAM.

**584€<sup>HT</sup> - 700€<sup>TTC</sup>** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**825€<sup>HT</sup> - 990€<sup>TTC</sup>** pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

## Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

## Formateur

Franck DOLLFUS • Asterias Avocats

## Session

07 juin 2027

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

## Prérequis

Aucun

## Objectifs opérationnels

- Connaissance des règles et limites de responsabilité en matière de transport.
- Connaissance des documents de transport.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



**Contact** : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

### INTRODUCTION

### LE CONTRAT DE TRANSPORT : DUALITÉ DE RÉGIMES NATIONAL ET INTERNATIONAL

### LE TRANSPORT ROUTIER INTERNATIONAL

- La convention de Genève, CMR, caractéristiques et champs d'application.
- Les documents de transport, l'exécution du transport.
- Réserves, responsabilités et indemnités.

### LE TRANSPORT AÉRIEN

- Le cadre juridique du transport aérien.
- La convention internationale de Montréal.
- La lettre de transport : AWB, HAWB, MAWB, conclusion et exécution du contrat.
- Réserves, responsabilités et indemnités.

### LE TRANSPORT MARITIME

- Les conventions internationales applicables.
- Les documents de transport, préparation et exécution du transport.
- Réserves, responsabilités et indemnités.



# L'assurance des « Risques De Guerre » corps de navires

 1 Jour (7h30)

## Tarifs

**500€<sup>HT</sup> - 600€<sup>TTC</sup>** pour les membres du CESAM.

**584€<sup>HT</sup> - 700€<sup>TTC</sup>** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**825€<sup>HT</sup> - 990€<sup>TTC</sup>** pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

## Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

## Formateur

Frédéric DENÈFLE • GAREX

## Session

14 octobre 2027

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

## Prérequis

Aucun

## Matériel requis

Dans le cadre de la préparation de cette formation, le formateur vous conseille de revoir les modèles de clauses facultés risques ordinaires mis à disposition par France Assureurs et, dans la mesure du possible, de vous en munir.



**Contact** : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

## Objectifs opérationnels

- Comprendre le contenu et le fonctionnement des RG en Corps de navire.
- Décrire les moyens et méthodes de souscription propres aux RG corp.
- Mettre en avant les particularités de ces garanties par rapport aux RO.
- Éclairer les participants sur les situations concernant les sinistres RG.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

## INTRODUCTION

- Risque de Guerre et Code des assurances.
- Risque de Guerre et assurance maritime.
- Risque de Guerre et risque politique.

## PARTIE I - LE MARCHÉ RG EN CORPS DE COMMERCE

- Le Risque de Guerre maritime : pour quels armateurs-Commerce-Pêche-Plaisance ?
- Le marché de l'assurance Risques de Guerre : chiffres e structures de souscription-Compagnies - MGA - POOL RG.

## PARTIE II – LA NATURE DU RISQUE

- Évolution historique et juridique du Risque de Guerre marine.
- Crises géopolitiques et impacts sur les risques.

- Typologies des sinistres et des réclamations : Risques de Guerre Corps.

## PARTIE III - CONTENU DU CONTRAT ET FONCTIONNEMENT

- Loi française et contrat d'assurance structurant l'offre de Risques de Guerre.
- Contenu des clauses et définition des risques énumérés.
- Articulation Risques Ordinaires et Risques de Guerre et exposition P&I.
- Périodes garanties - Voyages en HRA.
- Comparaison avec Clauses RG War Conditions Anglaises et Norvégiennes.

## PARTIE IV – LIMITES DU CONTRAT D'ASSURANCE RG

- L'évolution du risque et l'adaptation des polices.
- Limites financières du contrat d'assurance RG Corps
- La notion de zones à risques. Rôle du JWC.
- Description du processus de souscription et fin du contrat.
- Les exclusions/déchéances.

## CONCLUSION

Les nouvelles garanties françaises en Risques de Guerre - Évolutions 2010.



# L'assurance des navires de plaisance (niveau 3)

 1 Jour (7h30)

## Tarifs

**500€<sup>HT</sup> - 600€<sup>TTC</sup>** pour les membres du CESAM.

**584€<sup>HT</sup> - 700€<sup>TTC</sup>** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**825€<sup>HT</sup> - 990€<sup>TTC</sup>** pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

## Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

## Formateur

Roger DUCHAMP - RD CONSULTING

## Session

14 octobre 2027

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

## Prérequis

Une connaissance des principes généraux de l'assurance et de des bateaux de plaisance à usage privé de moins de 24 mètres est nécessaire.

## Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d'un client, d'un club sportif, d'un propriétaire d'un bateau de course ou d'un vieux grément d'une longueur inférieure à 24 mètres.
- Connaître les règles particulières applicables à ces bateaux et appréhender l'analyse de ces risques particuliers.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



**Contact** : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

### LES BATEAUX DE PLAISANCE DE MOINS DE 24 MÈTRES, LES FLOTTES, LES NUC, LES BATEAUX DE COURSE, LA NAVIGATION AUTOUR DU MONDE ET LES VIEUX GRÉMENTS

#### L'assurance des flottes de bateaux de plaisance et location sans skipper

- Permis, brevets, carte de circulation et permis d'armement
- Les flottes de location de voiliers et de bateaux à moteurs
- Le cas particulier des jets skis
- La tarification

#### L'assurance des bateaux de course

- Les critères de souscription
- La prévention
- La souscription

#### L'assurance des bateaux autour du monde

- Les critères de souscription
- Les zones et périodes de navigation

#### L'assurance des navires de plaisance traditionnels (vieux gréments)

- Définition : Bateau parimoine, Bateau classique, Vieux Gréments
- La souscription des navires de plaisance traditionnels

#### L'assurance de la RC du locataire ou de l'affruteur du navire de plaisance

- L'assurance de la RC de l'affruteur du navire de plaisance commercial
- L'assurance de la RC du skipper
- L'assurance annulation du voyage. Trip Cancellation Insurance

#### Les NUC "Les Navires à Usage Commercial"

- Le cadre juridique
- La réglementation technique – La Division 241
- Les polices Corps et RCPNM



 1 Jour (7h30)

## Tarifs

**500€<sup>HT</sup> - 600€<sup>TTC</sup>** pour les membres du CESAM.

**584€<sup>HT</sup> - 700€<sup>TTC</sup>** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**825€<sup>HT</sup> - 990€<sup>TTC</sup>** pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

## Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

## Formateurs

Hervé LAROQUE

Julien RAYNAUT - Bureau Veritas

## Session

21 octobre 2027

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

## Prérequis

Aucun

## Objectifs opérationnels

- Maîtriser les fondamentaux des règles juridiques et pratiques de la médiation et de l'arbitrage
- Pouvoir conseiller les clients avant tout litige et l'accompagner dans le suivi du litige.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



**Contact :** vloustalot@cesam.org . formation@cesam.org



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

## INTRODUCTION

- Médiation et arbitrage maritime en droit français : définitions et distinctions.
- Comparaison avec d'autres formes de résolution des conflits : avantages, enjeux, pratique dans le maritime.

## LA MÉDIATION

- Points clés de la médiation
- Finalités et objectifs de la médiation
- Avantages de la médiation
- La médiation maritime à la Chambre Arbitrale Maritime de Paris

## L'ARBITRAGE

- L'arbitrage comme instrument privilégié de résolution des conflits
- L'importance des règles d'arbitrage (CCI, LMMA, LCIA, CAMP etc.)

- Les avantages de l'arbitrage corporatif ou professionnel : confidentialité des affaires traitées, rapidité et professionnalisme
- L'arbitrage maritime à la Chambre Arbitrale Maritime de Paris : compétence, application du Code de procédure civile, le principe « compétence-compétence »

## RÉDACTION DES CLAUSES D'ARBITRAGE ET DE MÉDIATION

- La clause de médiation
- La clause d'arbitrage ou compromissoire
- Les points clés : lieu, langue, règlement...
- Exemples de clauses CAMP

## ETHIQUE DE L'ARBITRAGE ET DE LA MÉDIATION : LES PRINCIPES FONDATEURS

- Rôle et prérogatives de l'arbitre et du médiateur
- Les principes fondateurs à respecter : principe du contradictoire, impartialité et indépendance, obligation de célérité et de loyauté, confidentialité de l'arbitrage et de la médiation



# L'assurance des navires de commerce / Bluewater (niveau 3)

 1 Jour (7h30)

## Tarifs

**500€<sup>HT</sup> - 600€<sup>TTC</sup>** pour les membres du CESAM.

**584€<sup>HT</sup> - 700€<sup>TTC</sup>** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**825€<sup>HT</sup> - 990€<sup>TTC</sup>** pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

## Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

## Formateur

Roger DUCHAMP - RD CONSULTING

## Session

18 novembre 2027

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

## Prérequis

Ce séminaire de formation est destiné à ceux qui connaissent les conditions d'assurance des navires de commerce des principaux marchés internationaux.

## Objectifs opérationnels

- Connaître les règles de la tarification de l'assurance Corps ainsi que le Risk assessment.
- Comprendre, adapter et analyser les Clauses d'assurance des grands marchés internationaux de l'assurance des navires de commerce ainsi que leur utilisation et l'impact de ces clauses et conditions particulières.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



**Contact** : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

### LES RISK ASSESSMENT

- Les limites de la statistique Corps
- Les éléments déterminants
- Les datas disponibles
- La collecte des données - Meetrisk

### LA PRIME

- La prime Perte totale
- La Bonne arrivée / Increased value
- La Prime avarie
- Le calcul de la prime Corps et Machines
- Le changement de valeur
- L'exclusion de la RC

### LES FRANCHISES

- La franchise de base
- Additional Machinery Deductible

- Le rachat de franchise
- Annual Aggregate Deductible

### LA VIE DU CONTRAT

- CRO / Full Return
- Les travaux sur le navire
- La fin de vie, le voyage scrap
- La navigation hors zone conventionnelle
- Les clauses de continuité
- Anticipated Bonus
- Les Long Term Agreement

### LA RÉASSURANCE FACULTATIVE

- Définition
- La réassurance en quotepart
- La réassurance en excédent de plein
- Les clauses
- La gestion des sinistres

### LA CAPTIVE D'ASSURANCE



 1 Jour (7h30)

## Tarifs

**500€<sup>HT</sup> - 600€<sup>TTC</sup>** pour les membres du CESAM.

**584€<sup>HT</sup> - 700€<sup>TTC</sup>** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**825€<sup>HT</sup> - 990€<sup>TTC</sup>** pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

## Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

## Formateur

Fabrice LEVESQUE - CL SURVEYS

## Sessions

A définir

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

## Prérequis

Aucun

## Matériel requis

Dans le cadre de la préparation de cette formation, le formateur vous conseille de revoir les modèles de clauses facultés risques ordinaires mis à disposition par France Assureurs et, dans la mesure du possible, de vous en munir.



**Contact** : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

## Objectifs opérationnels

- Comprendre le contenu et le fonctionnement des RG en Corps de navire.
- Décrire les moyens et méthodes de souscription propres aux RG corp.
- Mettre en avant les particularités de ces garanties par rapport aux RO.
- Éclairer les participants sur les situations concernant les sinistres RG.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

### LES PRINCIPES DE BASE DE LA CONSERVATION EN LIEN AVEC LE TRANSPORT ET L'ENTREPOSAGE

### LES MÉCANISMES D'ALTÉRATIONS ET CONSÉQUENCES

### LES GRANDS AXES DE SINISTRALITÉ (ET PRÉVENTION) SOUS L'ILLUSTRATION D'AVARIES & EXPERTISES RENCONTRÉES POUR SIX COMMODITIES

- Céréales
- Oléagineux (graines) et sous-produits
- Huiles
- Sucre
- Café
- Cotton

### GESTION DE CRISE



 1 Jour (7h30)

## Tarifs

**500€<sup>HT</sup> - 600€<sup>TTC</sup>** pour les membres du CESAM.

**584€<sup>HT</sup> - 700€<sup>TTC</sup>** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**825€<sup>HT</sup> - 990€<sup>TTC</sup>** pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

## Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

## Formateur

**Fabrice LEVESQUE** - CL SURVEYS

## Session

A définir

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

## Prérequis

Aucun

## Matériel requis

Dans le cadre de la préparation de cette formation, le formateur vous conseille de revoir les modèles de clauses facultés risques ordinaires mis à disposition par France Assureurs et, dans la mesure du possible, de vous en munir.



**Contact** : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org

## Objectifs opérationnels

- Comprendre le contenu et le fonctionnement des RG en Corps de navire.
- Décrire les moyens et méthodes de souscription propres aux RG corp.
- Mettre en avant les particularités de ces garanties par rapport aux RO.
- Éclairer les participants sur les situations concernant les sinistres RG.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Le programme est actuellement en cours d'actualisation et sera communiqué prochainement.



# La médiation et le rôle de chambre arbitrale maritime de Paris

## PROCÉDURE DE MÉDIATION DEVANT LA CAMP

- La demande de médiation
- Les pouvoirs du médiateur
- Durée et issue de la médiation

## PROCÉDURE ARBITRALE DEVANT LA CAMP

- Le Comité de la Chambre, son rôle dans l'organisation de l'arbitrage
- Saisine de la Chambre - Demandes à titre conservatoire - Délais pour le dépôt des mémoires
- Arbitres : Nombre et mode de désignation - Indépendance - Récusation
- Départ de l'instance arbitrale et Investiture des arbitres
- Délais et formes de procédure. Mesures d'instruction. Jonction. Procédure Civile.
- Pouvoirs et délibération des arbitres
- Notification et exécution des sentences
- Examen au second degré, recours en annulation



# Contrat de vente (droit français et incoterms) & contrat d'assurance facultés

 1 Jour (7h30)

## Tarifs

**500€<sup>HT</sup> - 600€<sup>TTC</sup>** pour les membres du CESAM.

**584€<sup>HT</sup> - 700€<sup>TTC</sup>** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**825€<sup>HT</sup> - 990€<sup>TTC</sup>** pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

## Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

## Formateurs

Hubert PRAT

## Session

A définir

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

## Prérequis

Aucun

## Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les contrats de vente et Incoterms (droit français).

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



**Contact :** vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

### LE CONTRAT D'ASSURANCE

- L'analyse du risque au moment de la souscription (les éléments indispensables à l'étude du risque).
- L'article 8 de la police française d'assurance maritime (principe de la garantie bout en bout/ analyse et décryptage).

### LES CONTRATS DE VENTES

#### Le droit français

- Cas pratiques.
- Article L 132.7 du Code de commerce.
- Article 1583 du Code civil.
- Article 1103 du Code civil.
- Les clauses de réserve de propriété.

### LES INCOTERMS

- Cas pratiques.
- Histoire.
- Rôle des Incoterms.
- Les 4 familles des Incoterms.
- Les Incoterms maritimes et fluviaux
- Les Incoterms multimodaux.

### CAS PRATIQUE DE FIN



 2 Jours (15h)

## Tarifs

**750€<sup>HT</sup> - 900€<sup>TTC</sup>** pour les membres du CESAM.

**825€<sup>HT</sup> - 990€<sup>TTC</sup>** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**1 250€<sup>HT</sup> - 1 500€<sup>TTC</sup>** pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

## Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

## Formateurs

Loïc LE PAPE - BLF (Bordeaux Lachassaigne Formation)

## Session

A définir

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

## Prérequis

Aucun

## Objectifs opérationnels

Dans le cadre de la distribution des produits d'assurance :

- Comprendre et analyser les besoins d'un client «chargeur».
- Expliquer les garanties des contrats d'assurance MT-Facultés en vue de présenter à ses clients les offres d'assurance correspondantes.
- d'assurance correspondantes.
- Accompagner son client dans le suivi de ses sinistres, améliorer la relation avec la compagnie dans la gestion des sinistres.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



**Contact** : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

### JOUR 1

#### INTRODUCTION

- Un peu d'histoire...
- Une économie mondialisée
- Les enjeux commerciaux

#### PARTIE I – UN PEU DE THÉORIE ...

##### Définitions

- La Faculté de quoi ?
- Qu'est ce qu'un Chargeur ?

##### Pourquoi assurer la marchandise ?

- Raisons techniques : le transport de marchandises n'est pas sans risque !
- Raisons juridiques : comment le droit des transports protège-t-il les transporteurs ?
- Raisons commerciales et financières : la sécurisation des opérations commerciales

#### Les usages et pratiques du commerce

- Le contrat de vente :
  - Bases juridiques / droits et obligations
  - Les Incoterms
  - Le transfert de risque et la notion "d'intérêt assurable"
- Le crédit documentaire et le certificat d'assurance :
  - Objet et fonctionnement
  - Cas pratique : émission d'un certificat d'assurance à partir d'un CREDOC

#### Le contrat d'assurance MT-Facultés

- Les différents types de polices
- La classification des risques et des garanties
- Les avaries prises en charge par les assureurs
- Les exclusions rachetables
- De quelle valeur d'assurance parle-t-on ?
- L'articulation des garanties dans l'espace et dans le temps



## JOUR 2

### **PARTIE II – DE LA THÉORIE... À LA PRATIQUE !**

#### **Comment appréhender les besoins d'un chargeur ?**

##### **La proposition d'assurance Marchandises Transportées**

- Quelles sont les informations dont j'ai besoin pour faire une proposition ?
- Où les trouver ?
- Comment les mettre en forme ?
- Restitution / Debriefing

##### **Comprendre le contrat d'assurance MT-Facultés : "le jeu des 10 erreurs"**

- Analyse de documents : une proposition d'assurance et le projet de contrat MT-Facultés correspondant
- Trouver les incohérences
- Restitution / Debriefing

##### **L'approche tarifaire de l'assureur : étude de cas**

- Quels sont les critères d'appréciation ?
- Cas pratique - activité commerce de gros

##### **Développer son argumentaire de vente : contrer les objections d'un client**

##### **Chargeur face à une offre d'assurance MT-Facultés**

- Jeu de rôle : Intermédiaire / Client
- Debriefing

##### **Que faire en cas de sinistre ?**

- Le déroulé de la gestion du sinistre
- Le rôle du CESAM et des commissaires d'avaries
- La quittance subrogative et l'exercice du recours
- Les cas de refus de garantie ou d'incompréhension avec son assureur



# L'assurance de la responsabilité des transporteurs routiers de marchandises

 2 Jours (15h)

## Tarifs

**750€<sup>HT</sup> - 900€<sup>TTC</sup>** pour les membres du CESAM.

**825€<sup>HT</sup> - 990€<sup>TTC</sup>** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**1 250€<sup>HT</sup> - 1 500€<sup>TTC</sup>** pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

## Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

## Formateurs

Loïc LE PAPE - BLF (Bordeaux Lachassaigne Formation)

## Session

A définir

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

## Prérequis

Aucun

## Objectifs opérationnels

Dans le cadre de la distribution des produits d'assurance :

- Comprendre et analyser les besoins d'un client professionnel du transport.
- Expliquer les garanties des contrats d'assurance RC TPM en vue de présenter à ses clients les offres d'assurance correspondantes.
- Accompagner son client dans le suivi de ses sinistres, améliorer la relation avec la compagnie dans la gestion des sinistres.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



**Contact** : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

### JOUR 1

## LE PROFESSIONNEL DU TRANSPORT

### INTRODUCTION

- Les enjeux commerciaux
- Le transport routier, un mal nécessaire...

### PARTIE I – UN PEU DE THÉORIE ...

#### Transporteur Public de Marchandises, c'est quoi ?

- Transport pour propre compte / transport pour compte d'autrui
- Les professionnels du transport terrestre : Le voiturier, le loueur de véhicules avec chauffeur, le tractionnaire, le commissionnaire de transport, le transitaire, le manutentionnaire-levageur, le déménageur, l'entrepoteur, le logisticien

#### L'organisation opérationnelle du transport : au coeur de l'exploitation !

- L'affrètement / la sous-traitance
- La messagerie / le groupage

- La conteneurisation et le transport combiné
- Le cabotage
- Le ferroutage

## Le contrat de transport et la Responsabilité Civile Contractuelle du transporteur

- Les bases juridiques
- Les mécanismes de la RC Contractuelle du voiturier
- Valeur Déclarée / Ad Valorem

### JOUR 2

## L'ASSURANCE DE LA RC TPM

### Le contrat d'assurance de la RC des Professionnels du Transport Terrestre

- Structure du contrat : les différents volers de la garantie Responsabilité Civile
- Les pièges des cahiers des charges
- L'articulation des garanties entre le contrat RC TPM et les contrats DAB et AUTO



# L'assurance de la responsabilité des transporteurs routiers de marchandises

## PARTIE III – DE LA THÉORIE... À LA PRATIQUE !

### Comment appréhender les besoins en assurance d'un transporteur sur ses risques RC ?

- Quelles sont les informations dont j'ai besoin ?
- Où les trouver ?
- Cas pratique : remplir une proposition d'assurance RC TPM

### Comprendre le contrat d'assurance RC TPM : "le jeu des 10 erreurs"

- Analyse de documents : une proposition et le projet de contrat RC TPM correspondant
- Restitution / Debriefing

### Développer son argumentaire de vente

Contrer les objections d'un client Transporteur face à une offre d'assurance RC

### Que faire en cas de sinistre ?

- Au moment du sinistre
- La déclaration du sinistre
- Les cas de refus de garantie ou d'incompréhension avec l'assureur RC TPM

### Développer son argumentaire de vente : contrer les objections d'un client Chargeur face à une offre d'assurance MT-Facultés

- Jeu de rôle : Intermédiaire / Client
- Debriefing

### Que faire en cas de sinistre ?

- Le déroulé de la gestion du sinistre
- Le rôle du CESAM et des commissaires d'avaries
- La quittance subrogative et l'exercice du recours
- Les cas de refus de garantie ou d'incompréhension avec son assureur



# L'assurance de la perte d'exploitation après transport

 1 Jour (7h30)

## Tarifs

**500€<sup>HT</sup> - 600€<sup>TTC</sup>** pour les membres du CESAM.

**584€<sup>HT</sup> - 700€<sup>TTC</sup>** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**825€<sup>HT</sup> - 990€<sup>TTC</sup>** pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

## Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

## Formateur

Loïc LE PAPE - BLF (Bordeaux Lachassaigne Formation)  
**Session**

A définir

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

## Prérequis

Aucun

## Objectifs opérationnels

- Comprendre les enjeux et appréhender le risque Perte d'Exploitation après transport pour adapter au mieux les garanties Perte d'Exploitation des contrats d'assurance Marchandises Transportées - Facultés.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



**Contact** : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

## INTRODUCTION

- Objectifs de cette formation
- Les assureurs et la Perte d'Exploitation

## PARTIE I - UN PEU DE THEORIE

### La Perte d'Exploitation, c'est quoi ?

- Définition
- Les marchandises susceptibles de causer de la PE après transport
- Les équipements industriels et d'infrastructure
- La « supply chain » et le « just in time »
- Lecture commentée de la clause additionnelle « Assurance des Pertes d'Exploitation après Transport - Facultés »
- Autres clauses et garanties complémentaires PE après transport

## L'appréciation du risque Perte d'Exploitation après transport

- Se poser les bonnes questions
- Comment fixer le montant de la garantie PE ? De la franchise ?
- Ébauche d'approche tarifaire

## PARTIE II - CAS PRATIQUES

### Police au voyage : le transport d'un moule industriel

À partir des documents fournis, remplir la proposition d'assurance Perte d'Exploitation après transport et proposer :

- Un montant du capital garanti PE après transport cohérent
- Un montant de franchise adapté
- Une tarification appropriée

### Police de marché : expéditions successives d'éléments d'un parc d'éoliennes

- À partir de l'analyse d'un contrat d'assurance MT + PE Anticipée, répondre aux questions posées
- Débriefing



# L'assurance de la perte d'exploitation après transport

**Police d'abonnement : fabricant de machines agricoles**

- À partir de l'analyse d'un contrat d'assurance MT + PE Anticipée, répondre aux questions posées
- Débriefing

**Conclusion**

Perspectives du marché



# Les risques et les intervenants dans la chaîne de transports

 1 Jour (7h30)

## Tarifs

**500€<sup>HT</sup> - 600€<sup>TTC</sup>** pour les membres du CESAM.

**584€<sup>HT</sup> - 700€<sup>TTC</sup>** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**825€<sup>HT</sup> - 990€<sup>TTC</sup>** pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

## Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

## Formateur

Mathieu BERRURIER - Verlingue

## Session

A définir

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

## Prérequis

Aucun

## Objectifs opérationnels

- Maîtriser les fondamentaux de la chaîne de transports.
- Pouvoir conseiller en amont les clients.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



**Contact** : vloustalot@cesam.org formation@cesam.org



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Le programme est actuellement en cours d'actualisation et sera communiqué prochainement.



 1 Jour (7h30)

## Tarifs

**500€<sup>HT</sup> - 600€<sup>TTC</sup>** pour les membres du CESAM.

**584€<sup>HT</sup> - 700€<sup>TTC</sup>** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**825€<sup>HT</sup> - 990€<sup>TTC</sup>** pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

## Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

## Formateur

Nicolas CHAMBON

## Session

A définir

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

## Prérequis

Aucun

## Objectifs opérationnels

- Maîtriser les fondamentaux de la réassurance des risques maritimes.
- Évaluer les besoins de réassurance et être en mesure de proposer les modalités de mise en place d'un mode de réassurance des risques maritimes.
- Savoir analyser les risques et les engagements maritimes à protéger par un mécanisme de réassurance.
- Comprendre les principales clauses de réassurance.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



**Contact** : vloustalot@cesam.org formation@cesam.org



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

### INTRODUCTION

- Définition de la réassurance
- La réassurance : clé de voûte du système assurantiel

### LES OBJECTIFS DE LA RÉASSURANCE ET L'ORGANISATION DU MARCHÉ DE LA RÉASSURANCE

- Organiser et optimiser la mutualisation des risques de fréquence et d'intensité
- Limiter l'exposition des fonds propres et protéger la marge de solvabilité
- Spécificités de la réassurance des risques maritimes (assurance de biens / assurance de responsabilité)
- Le marché international de la réassurance des risques maritimes

### LES PRINCIPAUX MODES DE RÉASSURANCE (FINALITÉS, MÉCANISMES ET FONCTIONNEMENT)

- La réassurance facultative

- La réassurance obligatoire
- Les autres modes de réassurance

### LES PRINCIPALES FORMES DE RÉASSURANCE (FINALITÉS, MÉCANISMES ET FONCTIONNEMENT)

- La réassurance proportionnelle : réassurance quote-part, réassurance en excédent de plein
- La réassurance en excédent de sinistres par risque et / ou par événement
- Les autres formes de réassurance

### LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE RÉASSURANCE MARITIME

- L'achat de la réassurance : choix des modes et des formes de réassurance, achat direct ou par l'intermédiaire d'un courtier, le calage du programme de réassurance et les informations à fournir au réassureur
- La sécurisation d'un schéma de réassurance : le choix du réassureur, le rating et la réputation du réassureur, les clauses de réassurance



 3 Jours (22,5h)

## Tarifs

A définir

## Formats

Présentiel à Marseille

## Formateur

Rémi BARRAL et Pierre CANEVET - JLB Expertises

## Session

Du 6 au 8 octobre 2027

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

## Prérequis

Aucun

## Objectifs opérationnels

- Maîtriser les fondamentaux de la logistique du monde maritime de façon concrète sur le terrain.
- Maîtriser les fondamentaux des règles techniques de navigation.
- Comprendre le fonctionnement d'un port et les différents acteurs concernés.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



**Contact** : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

JOUR 1

### INITIATION AU SIMULATEUR NAVIGATION

#### Principes des règles de barre et RIPAM Règlement international pour prévenir les abordages en mer)

- Présentation des différentes règles
- Présentation des différents types de navires et de leurs privilèges
- Conduite des navires dans toutes les conditions de visibilité
- Conduite des navires en vue les uns des autres
- Conduite des navires par visibilité réduite
- L'anticollision.

#### Présentation des différents éléments qui composent une passerelle

- La barre
- Le radar
- La carte
- Le GPS

- Le compas.
- Le transmetteur d'ordre machine.
- Le loch.
- L'AIS.
- La VHF.
- Le sondeur.

### LA MANŒUVRE

#### Caractéristiques et définition d'un navire

- Le gouvernail.
- L'hélice.
- Navire équipé de deux lignes d'arbre.
- Les propulseurs d'étrave et d'étambot, intérêt pour la manœuvre.
- Navire en mouvement : Notions élémentaires.
- Cinématique du navire.
- Analyse des mouvements du navire..
- Forces exercées par l'eau sur le navire.
- L'influence de la houle, le roulis, le tangage, le pilonnement.



- Comportement du navire par mauvais temps, la cape, la fuite
- Les manœuvres d'homme à la mer, conduite à tenir

Utilisation du simulateur avec un exercice qui reprendra la plupart des points étudiés ci-dessus

## **SIMULATEUR CARGAISON**

Cas pratique de déchargement d'un VLCC sur un simulateur :

- Préparation du déchargement
- Mesure des quantités, des teneurs en H<sub>2</sub>S, et benzène du produit
- Principe de fonctionnement d'un UTI et d'un gaz détecteur
- La Ship Shore Safety Checklist
- Démarrage des installations, principe du gaz inerte, utilisation des pompes à cargaison

## **EMBARQUEMENT SUR UN REMORQUEUR, VISITE DE LA CAPITAINERIE :**

### **Les remorqueurs et leurs rôles**

- Organisation de l'accueil des navires
- Gestion des mouvements de navires dans le port
- Attribution des remorqueurs pour un navire
- Organisation à bord du remorqueur
- Manœuvre du remorqueur
- Organisation à bord du remorqueur
- Assistance des grands navires pour l'entrée, la sortie du port ainsi que l'accostage

### **La capitainerie : présentation de ses rôles**

- Organisation de l'accueil des navires
- Gestion des mouvements de navires dans le port
- Attribution des emplacements pour les navires
- Surveillance et conservation des installations portuaires
- Surveillance des plans d'eau et chenaux
- Surveillance des pollutions et événements pouvant affecter la sécurité du port et des navires

- Gestion opérationnelle des ponts et écluses
- Relais d'alerte aux services de secours, administrations et préfectures pour les sinistres dans la circonscription portuaire
- Organisation des opérations de secours sur sinistre
- Gestion avec suivi réglementaire des matières dangereuses ou non en transit sur le port
- Application du code des ports
- Police des plans d'eau
- Police de l'environnement
- Police du balisage
- Application des règlements particuliers du port
- Sûreté

## **JOUR 2**

### **VISITE DU PORT DE FOS SUR MER, DEPUIS UN NAVIRE**

- Visite du terminal conteneur, avec présentation des installations et des navires
- Visite du terminal pétrolier avec présentation des installations et des navires
- Visite du terminal vraquier avec présentation des installations et des navires

### **"À CONFIRMER" VISITE D'UN SOUTEUR – CAS PRATIQUE D'UN DÉCHARGEMENT DE VRAC LIQUIDE**

- Danger et propriétés des hydrocarbures
- Présentation des pompes fonctionnement et utilisation
- Citernes du navire, élément de protection soupape de sûreté, détection incendie fonctionnement des moyens de lutttes contre l'incendie
- Présentation de la salle de contrôle du navire avec les différents éléments
- Stockage des soutes
- Déroulement complet d'une opération de déchargement avec description de chacune des phases
- Gestion et organisation du terminal d'après l'ISGOTT
- Opérations d'un terminal, d'après l'ISGOTT



## **“À CONFIRMER” VISITE D’UN ENTREPÔT À FOS SUR MER**

- Présentation des méthodes de stockage de différentes matières premières / produits industriels
- Les différents points de contrôle lors d’une inspection magasin :
  - État général de l’entrepôt
  - Sécurité
  - Lutte anti-incendie
  - Risques d’inondations
  - Éventuelles recommandations



# Prévention et lutte contre les incendies : exercices pratiques

 **2 Jours (15H)**

## Tarifs

A définir

## Formats

Présentiel à Marseille

## Formateur

Rémi BARRAL et Pierre CANEVET - JLB Expertises

## Session

Du 20 au 21 octobre 2027

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

## Prérequis

Aucun

## Objectifs opérationnels

- Identifier et comprendre les différentes sources potentielles d'incendie à bord des navires.
- Maîtriser le concept du triangle du feu et ses implications pratiques.
- Assimiler les moyens de prévention contre les incendies spécifiques aux navires
- Découvrir et appliquer les techniques de lutte anti incendie, en particulier à bord d'un Roro, à travers une exploration terrain.
- S'exercer concrètement à la lutte contre le feu aux côtés de professionnels.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.



**Contact** : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

### JOUR 1

#### ENSM (École Nationale Supérieure Maritime)

**Une demie journée devrait être animée à l'ENSM par un ancien Commandant de porte-conteneur pour parler de la lutte incendie à bord de porte-conteneur**

- Exploitation des rouliers
- Exploitation des porte-conteneurs
- Le code IMDG
- Cas pratique IMDG
- Exemple d'incendie à bord d'un roulier
- Exemple d'incendie à bord d'un porte-conteneurs

### JOUR 2

#### CETIS (Centre d'Entraînement aux Techniques d'Incendie et de Survie)

Centre de formation des marins pompiers

#### Matin

- Visite d'un navire roulier à passagers avec les Marins Pompiers
- Description du système de lutte incendie à bord

#### Déjeuner au CETIS

#### Après-midi - Échanges avec le CETIS

- Gestion d'un feu de véhicule – focus sur le voitures électriques
- Gestion des feux de nouveaux carburants (hydrogène, méthanol, GNL)
- Cas pratique



 1 Jour (7h30)

## Tarifs

**500€<sup>HT</sup> - 600€<sup>TTC</sup>** pour les membres du CESAM.

**584€<sup>HT</sup> - 700€<sup>TTC</sup>** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**825€<sup>HT</sup> - 990€<sup>TTC</sup>** pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

## Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

## Formateur

Stéphane DA SILVA - CESAM

## Session

A définir

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

## Objectifs opérationnels

- Connaître les informations échangées dans chaque flux (répartition, prime émise, évaluation du sinistre, demande de règlement du sinistre, compte financier).
- Maîtriser l'ordonnance des flux de données échangées entre chaque acteur du marché de l'assurance maritime et transports : Pas de donnée financière sans donnée technique préalable.
- Connaître les règles applicables au système Optiflux®.
- Présentation du site web permettant de suivre ses données traitées sur Optiflux®, la date de transmission, rechercher une écriture technique ou financière, et identifier l'état de cette écriture : « suspens », « validé » ou « rejeté ».
- Identifier le motif du rejet de l'écriture technique ou financière, et identifier l'émetteur de ce rejet afin de la rectifier et la renvoyer le cas échéant.

## Prérequis

Aucun



**Contact** : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

**Introduction Optiflux® : Lesystème d'échanges d'informations normé le plus sûr et le plus rapide sur le marché maritime et transport.**

Chiffres à l'appui.

**Application systématique des réglementations financières via Optiflux®surle marché maritime et transports :**

- L'origine de la loi SOX et la loi LSF
- Solvabilité II
- Contrôles dans le cadre de la LCB-FT

**Les avantages de ce système crypté.**

- Sécurité renforcée
- Efficacité opérationnelle
- Conformité et compétitivité

**Le serveur BDI** : Un système d'échanges d'informations entre les acteurs du marché.

- Les différents types de flux échangés entre les acteurs du marché maritime et transports
- Schéma d'échange des flux
- Description de chaque flux (flux Technique ou Financier)

**Règles de base à appliquer dans le système Optiflux®.**

Applications Web Optiflux® gratuites :

- <https://kitweb.optiflux.fr> : Importer/Exporter des flux sous Excel  
Saisir-Valider-Rejeter-Editer les flux
- Validation des flux échangés : Qui et Quand ?
- Analyse du rejet éventuel

DÉCOUVRIR OPTIFLUX®

<https://www.cesam.org/optiflux-services-financiers/optiflux>



# Les armateurs : cadre, organisation et fonctions clés de l'armement des navires

 1 Jour (7h30)

## Tarifs

**500€<sup>HT</sup> - 600€<sup>TTC</sup>** pour les membres du CESAM.

**584€<sup>HT</sup> - 700€<sup>TTC</sup>** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**825€<sup>HT</sup> - 990€<sup>TTC</sup>** pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

## Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

## Formateurs

Michel de BRESSY

## Session

A définir

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

## Objectifs opérationnels

- Mieux connaître les divers aspects de la fonction armatoriale,
- Bien comprendre son environnement réglementaire et les mécanismes de contrôle,
- Appréhender l'évaluation des risques,
- Identifier les fonctions clé d'un armateur et les interlocuteurs.

## Prérequis

Aucun



**Contact** : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

### ARMATEUR : DÉFINITION ET FONCTIONS CONNEXES

- Navires et flux financiers : acquisition, financement, exploitation (notions)
- Matrice « entrée / sortie »
- Définitions : armateur, opérateur, ship-manager, NVOCC, etc.

### CADRE RÉGLEMENTAIRE – L'ARMEMENT DE NAVIRES : UNE ACTIVITÉ TRÈS RÉGLEMENTÉE

- L'OMI, l'OIT et les conventions internationales
- Le rôle de l'état du pavillon
- Le rôle et la place des sociétés de classification
- Dans la pratique... la délégation et l'application inégale

### L'ARMEMENT DE NAVIRES : UNE ACTIVITÉ CONTRÔLÉE

- Les états du port
- Les initiatives privées

### ORGANISATION ET FONCTIONS CLÉS D'UN ARMEMENT

- Le personnel navigant
- Les services techniques
- ISM et DPA
- (Assurances et risk manager)



# Panorama de la flotte mondiale de navires, spécificités, fonctionnalités et contenu technique des navires

 1 Jour (7h30)

## Tarifs

**500€<sup>HT</sup> - 600€<sup>TTC</sup>** pour les membres du CESAM.

**584€<sup>HT</sup> - 700€<sup>TTC</sup>** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**825€<sup>HT</sup> - 990€<sup>TTC</sup>** pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

## Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

## Formateur

Michel de BRESSY

## Session

A définir

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques / expéditions traitant de l'assurance transport.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

## Objectifs opérationnels

- Brosser un tableau de la flotte mondiale des navires de commerce et des grandes tendances de son évolution,
- Décrire le contenu technique des divers types de navires afin de mieux en évaluer les risques,
- Comprendre le fonctionnement des bords et les relations bord-terre, discerner les points de vigilance quant à l'évaluation des risques,
- Mesurer l'impact des évolutions réglementaires actuelles sur le contenu technique des navires et l'évolution des risques.

## Prérequis

Aucun



**Contact** : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

### LES NAVIRES DE COMMERCE, QUELQUES GÉNÉRALITÉS

- Quelques définitions et vocabulaire  
(Caractéristiques techniques et administratives, jauge, port en lourd, etc.)
- Exigences, fonctionnalités et contrôle technique des navires
  - Conception globale : autonomie et résilience
  - Fonctionnalités : assurer les nécessités  
(Navigation, propulsion, auxiliaires : électricité, vapeur, eau douce, air comprimé, etc., sécurité, vie à bord)
  - Contrôle (Etat du pavillon, société de classification, état du port)
- Un mot des équipages
  - Organisation des bords
  - Fonctions clés
  - Spécificités par typologie

### LA FLOTTE MONDIALE DES NAVIRES DE COMMERCE

- Etat de la flotte mondiale des navires de commerce  
(par type, par âge, par pavillon, etc. , évolution et tendances)
- Typologie des navires et risques associés (type par type)
  - Corps
  - Facultés
  - RC

### TECHNOLOGIES DÉPLOYÉES

- Hier et aujourd'hui
- Demain : la « décarbonation » et ses conséquences techniques ou technologiques

### APPROCHE DE L'ÉVALUATION DES RISQUES

(Bases de données, contrôles par les Etats du port, Vetting, etc.)



 1 Jour (7h30)

## Tarifs

**500€<sup>HT</sup> - 600€<sup>TTC</sup>** pour les membres du CESAM.

**584€<sup>HT</sup> - 700€<sup>TTC</sup>** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**825€<sup>HT</sup> - 990€<sup>TTC</sup>** pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

## Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

## Formateur

Xavier RATABOU

## Session

A définir

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnie d'assurances, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurances.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en Assurances.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

## Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d'un client Port de Commerce (français ou étranger).
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurances des marchés français et anglais, qu'il s'agisse d'assurance Dommages, RC ou autres risques spécifiques.

## Prérequis

Aucun



**Contact** : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

### INTRODUCTION

- Evolution historique de l'organisation des ports de commerce dans le monde
- Structuration du marché des ports de commerce dans le monde
  - Au niveau français
  - Au niveau mondial

### 1.LE FONCTIONNEMENT DES PORTS ET TERMINAUX

- L'autorité portuaire
  - Rôles
  - Responsabilités
  - Risques
- Le gestionnaire de Terminal
  - Rôles
  - Responsabilités
    - Contractuelle vis-à-vis des clients tiers/Navires
    - Civile employeur
    - Civile Générale, dont Pollution
    - Environnement

- Risques
  - Outillage
  - Chocs par navire
  - Dommages aux navires
  - Dommages aux marchandises confiées/ Passagers

### 2.COMMENT APPREHENDER L'ASSURANCE DES PORTS ET TERMINAUX ?

- Phase d'analyse / Audit / Etat des lieux des risques et besoins
  - Dommages aux Biens + Pertes d'Exploitation
    - Inventaire exhaustif des infrastructures et bâtiments : état + valeur
  - Outillage Portuaire / Bris de Machines
    - Liste du matériel à assurer : état + âge + valeur ; quels besoins/contraintes d'assurance
  - Responsabilité Civile Générale / Contractuelle / Professionnelle / Environnement
    - Audit des contrats en cours pour évaluer l'étendue des responsabilités endossées : sont elles conformes à la pratique du secteur ou sont elles exorbitantes ?
    - Audit du régime juridique applicable pour évaluer les responsabilités potentielles.



# L'ASSURANCE DES PORTS ET TERMINAUX

- Violence Politique / Terrorisme / Guerre et Grèves
- Cyber
- Autres risques d'exploitation
- Analyse de la sinistralité - déclarée ou non
- Etablissement des recommandations / améliorations
  - Résultat de l'audit des risques par l'ingénieur prévention et l'analyse des contrats en cours

## 3.APPROCHE DU MARCHE ASSUREURS

- Quels sont les assureurs présents pour quels risques ?
  - En France
  - A l'international
- Les imprimés de couverture utilisés
  - Les imprimés Compagnie
  - Les imprimés marchés
- Les montages d'assurances / réassurances nécessaires compte tenu des capitaux requis et de la capacité disponibles des marchés assureurs



 1 Jour (7h30)

## Tarifs

**500€<sup>HT</sup> - 600€<sup>TTC</sup>** pour les membres du CESAM.

**584€<sup>HT</sup> - 700€<sup>TTC</sup>** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**825€<sup>HT</sup> - 990€<sup>TTC</sup>** pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

## Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

## Formateur

Xavier RATABOU

## Session

A définir

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

## Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d'un client professionnel armateur de navire de pêche
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurances des marchés français et anglais, qu'il s'agisse d'assurance Corps de navire ou P&I.

## Prérequis

Aucun



**Contact** : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

### INTRODUCTION HISTORIQUE

#### LE CADRE JURIDIQUE

- Les réglementations nationales française et anglaise
- Les conventions internationales

#### LES SPECIFICITES DU MARCHE PECHE

- Divers types de navires et de pêche
- Distinction Pêche Artisanale et Pêche Industrielle

#### LES IMPRIMES DISPONIBLES

- Police Française d'assurance maritime sur corps de navire de pêche artisanale du 1/10/2001
- Police française d'assurance maritime sur corps de navires de pêche du 3/12/1986
- Institute Fishing Vessel Clauses du 20/7/1987

## L'ASSURANCE CORPS DE NAVIRE

- Temps et lieux de la garantie
- Les événements assurés : notion de « tous risques sauf... »
- Les événements exclus
- La RC, les dommages causés par le navire
- Les capitaux assurés
- Le cas spécifique du matériel de pêche

### LA SOUSCRIPTION

- Evaluation du risque

### LA TARIFICATION CORPS

- Prime, étendue de garantie et franchise

### LE SINISTRE CORPS

- Les intervenants, la chronologie des phases, distinction avaries particulières et perte totale.

## LE SUJET DU REMORQUAGE DU NAVIRE DE PECHE

- La Convention de Concarneau < 700 CV
- La Convention de Boulogne > 700 CV
- Le rôle de la SNSM et sa juste rémunération



# L'ASSURANCE DES NAVIRES DE PECHE

## LES COUVERTURES RC

- La Convention de Concarneau < 700 CV
- La Convention de Boulogne > 700 CV
- Le rôle de la SNSM et sa juste rémunération

## LES RISQUES DE GUERRE CORPS

- Les conditions françaises



# L'ASSURANCE CORPS DE NAVIRE EN CONSTRUCTION ET REPARATION NAVALE

 1 Jour (7h30)

## Tarifs

**500€<sup>HT</sup> - 600€<sup>TTC</sup>** pour les membres du CESAM.

**584€<sup>HT</sup> - 700€<sup>TTC</sup>** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**825€<sup>HT</sup> - 990€<sup>TTC</sup>** pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

## Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

## Formateur

Xavier RATABOU

## Session

A définir

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

## Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d'un client professionnel chantier naval de construction.
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurances des marchés français et anglais, qu'il s'agisse d'assurance Corps/Dommages ou RC.

## Prérequis

Aucun



**Contact** : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

## INTRODUCTION

### LE CADRE JURIDIQUE

- Evolution des matériaux de construction
- Evolution dans l'organisation des chantiers navals
- L'organisation du marché de la construction navale : mode Projet et mode Série
- Le marché de la Construction Navale en France en 2025
- Le contrat de construction navale :  
Les attentes du Client Armateur : respect des délai, prix et performances  
Les attentes du Chantier naval : respect du calendrier de paiement.  
Modele BIMCO NewBuildCon

### 1.LA CONSTRUCTION NAVALE MODE PROJET

Déroulement d'un projet de construction navale : les différentes phases

L'organigramme d'un chantier naval

## A- QUELS SONT LES RISQUES D'UN NAVIRE EN CONSTRUCTION ?

### 1- En Dommages subis

- Incendie
- Tempete/Dégats des eaux/Inondation
- Défauts de conception/montage/matière
- Lancement raté
- Grèves/Guerre/Terrorisme
- 2/ En dommages causés
- Tous dommages corporels, matériels, immatériels consécutifs à :
- Abordage
- Heurt objet fixe ou flottant
- Retirement d'épave
- Pollution



# L'ASSURANCE CORPS DE NAVIRE EN CONSTRUCTION ET REPARATION NAVALE

## 2- En dommages causés

Tous dommages corporels, matériels, immatériels consécutifs à :

- Abordage
- Heurt objet fixe ou flottant
- Retirement d'épave
- Pollution

## B - L'imprimé Police Française Corps de Navire en Construction 20/12/1990

- Obligations de l'assuré
- Durée des risques
- Zone de couverture
- Plein de garantie/Fixation de la valeur assurée
- Risques couverts
- Franchise
- Tarification
- Expertise préalable/Visite de risques (JH 143 Shipyard Risks Assesment Survey)

## C - L'imprimé police anglaise ICBR 1/6/88

Différences par rapport à la police française

Plein de garantie

Risques couverts

Commentaires

Prescription

Tableau comparatif des CG polices Française et Anglaise

## D - Les garanties additionnelles

Garantie du Constructeur

Retard de Livraison

Sinistres en Série

## E - La question de la sous-traitance

## F - Le voyage de livraison

## G - Les marchés de l'assurance des Navires en Construction mode Projet.

## 2. LA CONSTRUCTION NAVALE EN MODE SÉRIE

Présentation de la chaine de production d'un chantier de série.

L'échelle des risques.

- Les principales garanties mobilisables
  - Dommages aux Biens
  - Pertes d'exploitation
  - Responsabilité Civile Exploitation
  - Responsabilité Civile Après livraison
  - Stock Transit

- La question des risques Cyber

## 3. LA RÉPARATION NAVALE

Présentation du secteur au niveau mondial et français

La réponse du marché de l'assurance :

- Marché français : pas d'imprimé spécifique
  - Délai de garantie
  - Exclusion des dommages au produit livré dans les CG des polices RC Après livraison
  - Police Corps NenC ponctuelle
- Marché anglais : l'imprimé Ship Repairers Liability (LSW 169A – 1/90)
  - Avant livraison
  - Après livraison
  - Product liability extension
  - Délai de garantie



# L'assurance Responsabilité Civile de l'affrèteur de navire

 1 Jour (7h30)

## Tarifs

**500€<sup>HT</sup> - 600€<sup>TTC</sup>** pour les membres du CESAM.

**584€<sup>HT</sup> - 700€<sup>TTC</sup>** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**825€<sup>HT</sup> - 990€<sup>TTC</sup>** pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

## Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

## Formateur

Alexandre PAREY

## Session

A définir

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

## Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d'un client professionnel chantier naval de construction.
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurances des marchés français et anglais, qu'il s'agisse d'assurance Corps/Dommages ou RC.

## Prérequis

Aucun



**Contact** : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

### INTRODUCTION

- Contexte et importance de l'assurance dans l'affrètement maritime.
- Présentation des objectifs de la formation et des compétences visées.

### RAPPELS DÉFINITOIRES

- Définition d'un navire
  - Caractéristiques et catégories
- Principaux types de navires
  - Classifications et spécificités

### OPÉRATIONS MARITIMES

- Gestion nautique
  - Navigation, sécurité en mer et réglementation
- Gestion commerciale
  - Économie maritime, logistique et contrats

## ASPECTS THÉORIQUES DE L'AFFRÈTEMENT

- Définition et parties prenantes
  - Acteurs impliqués et rôles respectifs
- Les trois variétés d'affrètement
  - Affrètement à temps, affrètement au voyage, affrètement spécifique
- La charte-partie
  - Contrats types et implications légales
- Le processus d'affrètement
  - Étapes clés et procédures
- Analyse des pro-forma
  - affrètement à temps : étude du pro-forma NYPE
  - Affrètement au voyage : étude du pro-forma GENCON

## LES GARANTIES DE RESPONSABILITÉ CIVILE POUR L'AFFRÉTEUR

- Présentation des garanties
  - Overview des garanties disponibles sur le marché
- Responsabilité Civile pour dommages ou pertes matériels
  - Conditions et limitations de la couverture
- Couverture de protection juridique
  - Freight, Demurrage & Defence



# L'assurance Responsabilité Civile de l'affrèteur de navire

- Couverture de Responsabilité Civile du propriétaire de la cargaison
  - Responsabilités et exclusions
- Garantie des Risques de Guerre
  - Implications et portée
- Garanties annexes
  - Bunkers, freight, opérations spécialisées, pertes d'usage des affrèteurs

## ÉTUDE D'UN RISQUE ET CONSTRUCTION D'UNE PROPOSITION D'ASSURANCE

- Élaboration d'une proposition d'assurance
  - Étapes de la préparation d'une proposition
- Identification des risques
  - Méthodes pour évaluer les risques spécifiques
- Importance du questionnaire d'assurance
  - Rôle dans l'évaluation des risques
- Paramètres de la proposition
  - Critères à considérer pour le devis
- Cas pratique
  - Application des connaissances acquises à travers une étude de cas

## GESTION DES SINISTRES

- Définition et rôle de la gestion des sinistres
  - Importance de la gestion proactive des sinistres
- Processus de déclaration de sinistre
  - Étapes pour déclarer un sinistre auprès de l'assureur
- Évaluation des sinistres
  - Méthodes d'évaluation et critères de détermination des montants

- Stratégies de prévention
  - Exemples de mesures préventives pour réduire les risques de sinistres
- Cas pratiques et retours d'expérience
  - Etudes de cas illustrant des situations de gestion de sinistres

## CONCLUSION

- Récapitulatif des points clés abordés et des compétences acquises
- Importance de l'assurance dans la gestion des risques liés à l'affrètement maritime



# Droit de l'espace - Niveau 2

 1 Jour (7h30)

## Tarifs

**500€<sup>HT</sup> - 600€<sup>TTC</sup>** pour les membres du CESAM.

**584€<sup>HT</sup> - 700€<sup>TTC</sup>** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**825€<sup>HT</sup> - 990€<sup>TTC</sup>** pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

## Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

## Formateur

**Guillaume LOONIS QUELEN**

## Session

**A définir**

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

## Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d'un client professionnel chantier naval de construction.
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurances des marchés français et anglais, qu'il s'agisse d'assurance Corps/Dommages ou RC.

## Prérequis

Aucun



**Contact** : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

### EXPLORATION SPATIALE

- Statuts des objets lancés dans l'espace
- Vol spatial habité (astronautes et Space Participants)
- Accords Artemis

### UTILISATION SPATIALE

- Communications par satellite (Satcom)
- Télédétection
- Navigation
- Méga constellations
- Débris orbitaux
- Gestion du trafic spatial
- Ressources spatiales

### SUJETS TRANSVERSAUX

- Militarisation de l'espace
- Contrôle des exportations
- Propriété intellectuelle
- Financement



 1 Jour (7h30)

## Tarifs

**500€<sup>HT</sup> - 600€<sup>TTC</sup>** pour les membres du CESAM.

**584€<sup>HT</sup> - 700€<sup>TTC</sup>** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**825€<sup>HT</sup> - 990€<sup>TTC</sup>** pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

## Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

## Formateur

Léopold LARIOS - Howden

## Session

A définir

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

## Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d'un client professionnel chantier naval de construction.
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurances des marchés français et anglais, qu'il s'agisse d'assurance Corps/Dommages ou RC.

## Prérequis

Aucun



**Contact** : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

### RAPPEL DES FONDAMENTAUX DE L'INFORMATIQUE POUR COMPRENDRE NOTAMMENT QUELS SONT LES ACTIFS CLÉS DIGITAUX DE L'ENTREPRISE

- La structuration d'un système d'information
- Les ressources utilisées dans les Data Centers, les principaux opérateurs
- Les lignes de défense mises en place autour de ces actifs digitaux
- Les prérequis techniques attendus par les assureurs
- Le déroulement de la gestion d'une crise Cyber dite « Kill Chain »
- Zoom sur le contrat d'assurance Cyber dans l'assurance Maritime
- Description des principales garanties Cyber. • Les principaux acteurs du marché
- La préparation de la mise en place d'un contrat Cyber dans une entreprise : identifier les parties prenantes, anticiper les points de blocage

- Spécificité sur les exclusions du marché Hull
- Précision sur l'assurance Hull Cyber
- L'innovation et les évolutions de ce marché
- Rappel du cadre réglementaire : RGPD, NIS 2... et son implication sur la maturité dans la gestion des risques

Cette formation utilise des exemples d'incidents qui ont affecté des organisations du secteur maritime et du transport. Ce déchiffrement permet d'appréhender les menaces internes et externes auxquelles les participants pourraient être exposés.

Les participants utiliseront des outils de sécurité Cyber pour se familiariser avec les concepts et apprendre à naviguer sur ce type de plateforme.



# L'avarie commune : principes & évolutions

 1 Jour (7h30)

## Tarifs

**500€<sup>HT</sup> - 600€<sup>TTC</sup>** pour les membres du CESAM.

**584€<sup>HT</sup> - 700€<sup>TTC</sup>** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**825€<sup>HT</sup> - 990€<sup>TTC</sup>** pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

## Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

## Formateur

**Mathilde DOCQUIERT - CESAM**

## Session

**A définir**

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

## Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d'un client professionnel chantier naval de construction.
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurances des marchés français et anglais, qu'il s'agisse d'assurance Corps/Dommages ou RC.

## Prérequis

Aucun



**Contact** : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

### LE PRINCIPE DE L'AVARIE COMMUNE

- 4 caractéristiques fondamentales
- La déclaration d'avarie commune
- Le dispacheur d'avarie commune
- La signature des garanties d'avarie commune
- La charge de la preuve
- Le règlement d'avarie commune

### LES RÈGLES DE YORK & ANVERS ET LEURS PRINCIPALES ÉVOLUTIONS

- Un cadre juridique unifié
- Architecture générale
- York & Anvers 1994
- York & Anvers 2004
- York & Anvers 2016

### CONTESTATIONS & RECOURS

- Contestations de l'avarie commune
- Recours
- Prescriptions

### ÉTATS DES LIEUX & PERSPECTIVES



# Le transport de pétrole sur un VLCC

 1 Jour (7h30)

## Tarifs

**500€<sup>HT</sup> - 600€<sup>TTC</sup>** pour les membres du CESAM.

**584€<sup>HT</sup> - 700€<sup>TTC</sup>** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**825€<sup>HT</sup> - 990€<sup>TTC</sup>** pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

## Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

## Formateur

**Mathilde DOCQUIERT - CESAM**

## Session

**A définir**

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

## Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d'un client professionnel chantier naval de construction.
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurances des marchés français et anglais, qu'il s'agisse d'assurance Corps/Dommages ou RC.

## Prérequis

Aucun



**Contact** : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

### LE TRANSPORT DE PÉTROLE SUR UN VLCC

- Focus sur les pays producteurs et la production de pétrole brut / raffiné dans le monde
- Propriétés de base des hydrocarbures et leurs dangers (notamment différence entre pétrole brut et produits raffinés), caractéristiques des produits chargés, risques associés à chaque produit pétrolier pendant le transit maritime
- Le système du gaz inerte.
- Les différents type de tankers en fonction de leur capacité de chargement
- Le vessel's ullage report (quels outils comment s'effectuent les calculs), l'OBQ, le ROB
- Le calcul des quantités en fonction de la température, les différentes terminologies
- Préparation de l'expédition maritime, du premier contact avec l'affréteur, jusqu'au déchargement du navire (incluant les calculs du chargement, le chargement et le transit)
- Principaux risques pendant le stockage (contamination, incendie) & mesures de prévention
- La prise d'échantillon à bord
- Le dégazage
- Le VEF
- Le lavage des citernes



# Les grands principes de l'assurance maritime anglo-saxonne

 1 Jour (7h30)

## Tarifs

**500€<sup>HT</sup> - 600€<sup>TTC</sup>** pour les membres du CESAM.

**584€<sup>HT</sup> - 700€<sup>TTC</sup>** pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.

**825€<sup>HT</sup> - 990€<sup>TTC</sup>** pour les non-membres du CESAM et experts ou CA non recommandés.

## Formats

Distanciel ou présentiel à Paris dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

## Formateur

Nathalie PRIGENT

## Session

A définir

## Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports / Assurance.

## Méthodes mobilisées

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

## Objectifs opérationnels

- Comprendre et analyser les besoins d'un client professionnel chantier naval de construction.
- Connaître les règles applicables et les solutions d'assurances des marchés français et anglais, qu'il s'agisse d'assurance Corps/Dommages ou RC.

## Prérequis

Aucun



**Contact** : vloustalot@cesam.org - formation@cesam.org



## Inscription en ligne, ici.

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

→ Ouverture des inscriptions à partir du 15 septembre 2026.

## PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins

### INTRODUCTION

- L'histoire de l'assurance maritime : influence française ? influence anglaise ?
- Le marché de Londres : Who's who ? brokers, agents, syndicates
- La conception anglaise : l'esprit de la "Common Law"

### Les principes généraux de l'assurance maritime

- Marine Insurance Act 1906 - Insurance Act 2015
- Insurable interest
- Principle of Indemnity
- Disclosure and representation
- Valued policy
- Warranties
- Subrogation and recovery

### Les principales polices d'assurance maritime

- Named Perils / All Risks policies
- Corps de navire : Institute Time Clauses -Hull 1.10.1983 / International Hull Clauses 1.11.03
- Facultés : Institue Cargo Clauses A, B & C 1.1.2009
- Responsabilité : garanties des P&I Club

### Le contenu des garanties

- Risques couverts et non couverts
- Particular average loss / Total loss
- General average contribution
- Salvage charges
- Sue and labor
- Collision clause



# ■ Les grands principes de l'assurance maritime anglo-saxonne

## Les acteurs des sinistres

- Underwriters's surveyor / Consulting Surveyor
- Average Adjuster
- Maritime Lawyer

## Les principes propres à la gestion des sinistres

- Duties of the assured
- Burden of proof
- Proximate cause
- Seaworthiness

## Application et problématiques courantes en indemnisation

- Reasonable cost of repairs
- Removal
- Actual & Constructive total loss
- Abandonment



# Formations INTRA

**\*à la demande**



**CESAM**



# Les formateurs







**Rémi BARRAL**

## EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

### DE 2010 À 2023

#### JLB EXPERTISES

- Diverses missions d'expertises cargaison
- Développement du réseau JLB à Madagascar, Dakar, Matadi, Monrovia, Freetown, Conakry, Douala, Tema et Maputo, etc.
- Management des différentes filiales en Afrique de l'Ouest.
- Rédaction de rapports et relations quotidiennes avec les Assureurs Cargaisons.
- En charge de divers dossiers d'expertise en Afrique et ailleurs dans le monde, suite à des événements majeurs.
- Développement de laboratoires d'analyse qualité en Côte d'Ivoire et à Madagascar (cacao, épices, vanille et huiles essentielles).
- Développement d'une activité d'audit dans la sustainability pour les traders en cacao et chocolatier.
- Membre du Loss Prevention Committee de l'IUMI.

## FORMATIONS

### DE 2011 À 2012

#### Centre de Droit Maritime et des Transports

Aix en Provence

Master 2 en droit maritime et des transports

### DE 2007 À 2011

#### EDHEC Business School

Lille

Master in Management

### DE 2004 À 2007

#### Lycée Thiers

Marseille

Classe préparatoire aux grandes écoles de commerce – voie scientifique





**Mathieu BERRURIER**

**EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE**

- DEPUIS 2015**  
**GPLANETE CSCA UCAMAT**  
Président des courtiers d’assurances maritimes et transport
- DEPUIS 2017**  
**CLUSTER MARITIME FRANÇAIS**  
Administrateur ; au bureau depuis 2021
- DEPUIS 2019**  
**EYSSAUTIER-VERLINGUE**  
Directeur Général
- DEPUIS 2023**  
**VERLINGUE**  
Membre du Comité Exécutif
- DE 2015 À 2019**  
**GROUPE EYSSAUTIER**  
Président Directeur Général
- DE 2000 À 2015**  
**GGROUPE EYSSAUTIER**  
Directeur Général
- DE 1998 À 2000**  
**GMARSH France**  
Directeur Adjoint Département Maritime et Transport

- DE 1995 À 2000**  
**SEDGWICK France**  
Directeur du Département Corps, puis Corps et Facultés
- DE 1989 À 1995**  
**LA SÉCURITÉ NOUVELLE/SACIAR**  
Fondé de Pouvoir – Département Corps et P&I  
PARTICIPATION À DES INSTANCES PROFESSIONNELLES  
**PARISMAT**  
Membre fondateur

**FORMATION**

- DEPUIS 2015**  
**Executive Master Dauphine**  
Dirigeants du courtage d’assurances  
Intervenant
- DEPUIS 2015**  
**AMRAE Formation**  
Assurance Maritime et Transport (2)/an  
Intervenant
- DE 1995 À 2000**  
**Faculté de Tours**  
M2 Droit des affaires internationales  
Chargé de cours  
FORMATIONS  
• Institut des Assurances Tours (Hubert Groutel)  
• DESS – Droit du commerce international - Facultés de Tours  
AUTRE  
Chevalier dans l’Ordre du Mérite Maritime





**Michel de BRESSY**

## EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

**2022 - 2024**

**JIFMAR – Aix en Provence – France**

*Directeur de la flotte et de l'armement  
Gestion technique et humaine d'une flotte en croissance rapide (50 navires de travail, pavillons français, britannique, maltais)*

**2019 - 2024**

**SAMAP – St Nazaire – France**

*Directeur Général  
Directeur général d'une compagnie d'assurance mutuelle couvrant des navires professionnels et de pêche*

**2008 - 2019**

**AXA XL – Paris – France**

*Head of Marine Risk consulting  
Réfèrent technique du groupe AXA pour les risques Marine (Marine Center of Expertise, monde entier)*

**2003 - 2007**

**Compagnie Fluviale de Transport (CFT) – Lyon – France**

*Directeur région Rhône-Saône  
Gestion technique et humaine d'une flotte de 60 unités industrielles de transport fluvial (Pousseurs, barges, automoteurs, hydrocarbures, produits chimiques, gaz, conteneurs, vrac et colis lourds)*

**2001 - 2003**

**RADISSON SEVEN SEAS-France – Paris (JV entre les groupes Vlasov-VShips et Carlson)**

*Directeur Général  
Administration et représentation en France d'un paquebot de luxe sous pavillon français, le M/s Seven Seas Mariner*

**1998-2001**

**MC SHIPPING Inc. (société cotée aux US) – Monaco (Groupe Vlasov-VShips)**

*Directeur Operations et Chartering  
Responsable des opérations de frètement d'une flotte de 25 navires (porte-conteneurs, gaziers LPG et fluvio-maritimes) frétés auprès de Leaders mondiaux (CMA-CGM, Maersk, Total, Petredec, etc.)*

**1995-1998**

**DELMAS - Paris puis Le Havre**

*Négociateur affrètement  
Frètement et affrètement de navires vraquiers, conventionnels, porte-conteneurs et rouliers, négociation des chartes-parties et conditions contractuelles*

**1993-1994**

**S.I.S.A - Abidjan (Côte d'Ivoire) (détachement par Delmas)**

*Chef d'exploitation portuaire en agence maritime  
Responsable de la consignation (coque et marchandises) des navires de Delmas à Abidjan et San Pedro*

**1983- 1993**

**Société Navale Caennaise puis Delmas**

*Officier Pont et Machine  
Officier navigant Pont et Machine, Second-Capitaine, Second-Mécanicien puis nombreuses missions de Subrécargue*

## EXPÉRIENCES EN FORMATION

**Depuis 2015**

**INSA Centre Val de Loire – Bourges**

*Chargé de cours « Evaluation et gestion des risques du transport maritime »*

## AUTRES

Capitaine de 1<sup>ère</sup> Classe de la Navigation Maritime (C1NM)  
Capitaine de Frégate dans la réserve opérationnelle de la Marine Nationale jusqu'en 2021  
Membre de la Commission Marine du Conseil Supérieur de la Météorologie Nationale (MétéoFrance)  
Auditeur de la 145<sup>ème</sup> session de l'Institut de Hautes Etudes de la Défense Nationale (IHEDN)  
Chevalier du Mérite Maritime





**Pierre CANEVET**

**EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES**

**Actuellement**

**DEPUIS 01|2023**

**JLB EXPERTISES**

Expert maritime oil&gas  
Intervention pour le compte des assureurs ou P&I suite à des dommages  
cargaison.  
Expertises nautiques, corps et machines.

**Précédemment**

**DE 09|2021 À 12|2022**

**STAPEM OFFSHORE**

Loading Master sur le FPSO CLOV, géré par TOTAL

**DE 11|2017 À 09|2021**

**EURONAV**

Second capitaine sur super pétrolier, VLCC

**DE 07|2016 À 11|2017**

**EURONAV**

Officier polyvalent, pont ou machine sur pétrolier, VLCC

**DE 11|2014 À 08|2015**

**EURONAV**

Officier polyvalent sur Pétrolier VLCC

**DE 07|2014 À 09|2014**

**ABC MARITIME**

Lieutenant sur barge sur le site Anguille au Gabon

**DE 09|2013 À 04|2014**

**EURONAV**

Élève officier

**DE 06|2012 À 08|2012**

**EURONAV**

Élève stagiaire

**DE 06|2011 À 08|2011**

**MARINE NATIONALE**

Aspirant

**DE 10|2009 À 12|2009**

**MAERSK**

Élève officier

**FORMATIONS**

- **03/04/2020** Certificat de formation avancée navires pétroliers.
- **08/01/2020** Certificat d’enseignement médical de niveau III.
- **22/11/2019** Brevet de capitaine de 1re classe de la marine marchande (anciennement capitaine au long cours).
- **31/08/2017** Certificat Général d’Opérateur.
- **10/04/2017** Visa US C1/D valide jusqu’au 06/04/2027.
- **24/11/2016** Certificat d’aptitude à l’exploitation des embarcations et radeaux de sauvetage.
- **25/11/2016** Certificat de Formation de base à la sécurité.
- **22/11/2016** Certificat de qualification avancée à la lutte contre l’incendie.
- **2015 - 2016** DESMM (Diplôme d’études supérieur de la marine marchande) à l’école nationale supérieure maritime du Havre.
- **13/03/2014** Certificat de formation spécifique à la sûreté.
- **28/06/2013** Diplôme d’officier de première classe de la marine marchande.
- **24/05/2013** Attestation de qualification à la direction des opérations de lavage au pétrole brut. Attestation de formation à l’utilisation des cartes électroniques « ECDIS ». Certificat de formation sur simulateur de radar et d’APRA.
- **09/2009** Entrée à l’ENSM du Havre.
- **2008 - 2009** Classe préparatoire aux grandes écoles MPSI - Fontainebleau.



## Nicolas CHAMBON

### EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

#### Depuis 2019

##### **Consultant en assurance transport**

Missions d'audit de portefeuille et de revue des procédures de souscription, chargé de cours en droit du transport et en assurance transport au Master Transports Internationaux de Paris Panthéon-Sorbonne et universités associées de Sofia et Djibouti

#### 2001 - 2019

##### **AXA Corporate Solutions**

Directeur du Département Conformité de la Souscription et Réassurance grands risques et risques transport

#### 1998 - 2001

##### **AGF Marine, Aviation et Transport**

Directeur du Département International

#### 1992 - 1998

##### **PFA Assurances Groupe Athena**

Directeur du Département Technique et International assurance transport

#### 1983 - 1992

##### **Administrateur des Affaires Maritimes, Bordeaux, Dunkerque et Paris**

#### 1995 à aujourd'hui

Intervenant par conférences et modules de cours en droit du transport et assurance transport au Master 2 Transports Internationaux de Paris Panthéon-Sorbonne et universités associées de Sofia et Djibouti

#### 2014-2018

Responsable de la mise en place et du pilotage des formations métiers souscription grands risques d'AXA Corporate Solutions (formations internes diplômantes en trois niveaux), formateur réassurance

#### 2010-2012

Intervenant à la formation assurance maritime MBA ENASS

#### 2002-2007

Intervenant à la formation assurance maritime HEC MBA ENASS

### FORMATIONS

#### 1991-1992

DESS Transports Internationaux, Paris Panthéon-Sorbonne

#### 1983-1985

Ancien élève de l'Ecole d'Administration des Affaires Maritimes

#### 1977-1980

nstitut d'Etudes Politiques de Paris

#### 1981

ILicence en Droit, Paris Nanterre



**Olivier CHANTEAU**

**EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES**

Mai **2019** - à ce jour

Nov **2024** - à ce jour

*Direction Technique Outre- Mer : Chef de Produits Entreprises :  
Dommages aux Biens, Responsabilité Civile, Construction*

Mai **2019** - Nov **2024**

*Responsable Souscription et Coordination Internationale*

Avril **2015** - Avril **2019**

**AXA ASSURANCES**

*Souscripteur de Programmes Internationaux Dommages  
Support technique des Agents Généraux lors de  
négociations avec les assurés ou prospects  
Rédaction et mise à jour des propositions internationales  
Agrément d'intercalaires*

Sept **2004** - Mars **2015**

**Groupe GENERALI**

Juin **2009** - Fév **2015**

*Souscripteur de Programmes Internationaux Dommages  
Tuteur pour les juniors*

Juin **2007** - Mai **2009**

*Generali Assicurazioni UK Branch*

Sept **2004** - Mai **2006**

*Souscripteur Risques Industriels auprès du Courtage Parisien*

Janv **1997** - Août **2004**

**CONTINENT ASSURANCES**

Fév **2003** - à ce jour

*Responsable de la Branche Dommages – RC REGION France  
NORD*

Janv **97** - Janv **2003**

*Responsable Production Dommages - Direction Régionale de  
Paris*

Nov **1992** - Janv **1997**

**SMA BTP**

Janv **95** - janv **97**

*Chargé de Clientèle IARD : Collectivités locales, Etablissements  
Publics, PME PMI*

Nov **92** - Déc **94**

*Inspecteur Vérificateur Technique Risques d'Entreprise*

Mars **1990** - Oct **1992**

**ZURICH ASSURANCES**

*(Gestionnaire Dommages et RC)*

Juin **1988** - Sept **1989**

**Service des Transports de Polynésie française (Juriste)**

*(Droit des Transports)*



## Olivier CHANTEAU (suite)

### EXPÉRIENCES EN FORMATION

Oct **1993** - Juin **2023**

**L'UNIVERSITE DE PARIS XIII**

*(Assurance des Entreprises, Programmes Internationaux )*

### FORMATIONS

**2005**

Institut de Gestion des Risques (CNPP)

**2001**

Agrément INSSI CNPP (Prévention et Protection)

**UNIVERSITE D'ECONOMIE, DE DROIT ET DES SCIENCES D'AIX - MARSEILLE III**

**1989**

**Institut des Assurances**

**1986**

DESS de Droit Maritime et Droit des Transports





Stéphane DA SILVA

## EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

DEPUIS 07|2023

**CESAM - Direction dusevice financier.**

- Management de l'équipe financière.
- Contrôles compliance LCB/FT et règlements bancaires.

DEPUIS 01|2000

**CESAM -Direction des études et développements informatiques.**

.Création d'un système de signatures de documents cryptés par EDI "Empreinte unique par hachage"des polices d'assurance.  
.Création du système Edi Optiflux®: gestion de flux techniques et financiers associés échangés sur le marché maritime français.

- Migration des applications métiers : deDelphi/400vers le C#.
- Benchmark, étude et appel d'offre, négociation et gestion du contrat ,planning, recette.
- Normalisation du« Format d'échange en assurance maritime et transports »en France auprès de IAFNOR: Ce système a été homologué sous la norme AFNOR « Z67-137 ».
- Responsable du Projet SICMEC-projet de suivi de conteneurs sur le Marché Maritime Mondial.
- Création d'un prototype de plateforme web sécurisé, connexion par certificat d'authentification SSL/TLS, saisie d'informations cryptées via des formulaires web ,émission des données via une liaison sécurisée HTTPS.

- Digitalisationdescomptes-rendusd'activités des Commissaires d'Avaries et Experts recommandés du CESAM.
- Maintenancedusitewebetdéveloppement de la cartographie et coordonnées des commissaires d'avaries et experts recommandés.
- Responsable de la commission des référentiels du système Optiflux® et de la commission technique du système Optiflux®.
- Direction du déménagement du système informatique du CESAM, avec la gestion des contraintes techniques et électriques d'une plateforme Grand-système IBM.
- Direction du projet de réécriture des applications métiers de la plateforme IBM Grand-Système VSE vers une plateforme IBM séries.
- Direction du déménagement des locaux du CESAMet de sonparcinformatique.

DE 05|1998 À 01|2000  
**FB2A**

Société de Services et d'ingénierie en Informatique à Paris, La Défense.

- Analyste programmeur dans l'assurance vie chez le client AGF SI.  
Environnement Grands Système IBM MVS (TSO,JCL,ENDEVOR,COBOL ...).
- Analyste programmeur dans l'assurance maritime et Transports chez le client CESAM.  
Environnement Grands-Systèmes IBM VSE UCL, VisualAge Generator, cobol. )

DE 09|1997 À 05|1998

**CAP GEMINI ERNST& YOUNG**

Société de Services et d'ingénierie en nformatique à Lille.

- Développ eur dans le domaine Bancaire chez le clientLe Créditdu Nord.

## AUTREEXPÉRIENCE

DEPUIS 10|2015

**Créationdesiteweb,Webmasterbénévole.**

RégiondeProvence-Alpes-Côte d'Azur, France.

- Achatdunomdedomaine  
*www.au-meuble-greoux.fr*

- ParamétragedesDNS et de l'hébergement.
- Créationdusiteinternet de location de meublés pour curistes.

## FORMATION

•**CAMPUS LEFEBVREDALLOZ**

Formation Comité social et économique.

- **AF2A** Centre de Formation en Assurance

ATTESTATION « Contrat d'assurance »  
Risque, prime, sinistre, contentieux.

- **AF2A** Centre de Formation en Assurance  
ATTESTATION « Assurance de dommages »  
Assurances de biens, assurances de responsabilités.

- **AF2A** Centre de Formation en Assurance  
ATTESTATION « Bases juridiques de la Responsabilité Civile » RC contractuelle, RC délictuelle ou quasi-délictuelle, mises en œuvre & causes d'exonération.

- **AF2A** Centre de Formation en Assurance  
ATTESTATION « Assurance Transport Facultés - propre compte »  
Conditions générales des polices Facultés (police FAP sauf, tous risques maritimes, et clauses de marché, police française aérienne, police française terrestre, imprimés anglais 'Institute Cargo Clauses A-B-C',imprimés risque de guerre (waterborne, bout en bout), police au voyage, police marché, police d'abonnement, police tiers chargeur, avaries communes).
- **1994 -1996** BTS INFORMATIQUE DE GESTION

Lycée Jean-Bart à DUNKERQUE.

- **1990 -1994** BACCALAURÉAT Scientifique,  
Mathématiques et Sciences Physiques  
LycéeduNORDOOVERàGRANDE-SYNTHE.



**Frédéric DENEFLE**

**EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES**

**Actuellement**

- Conférencier régulier au Centre de Droit Maritime et transports de l'Université Aix en PROVENCE set l'Université de Paris I sur les questions d'assurance maritime et transport.
- Association nationale de droit maritime en France (AFDM pour Association Française de Droit maritime.

**Précédemment**

**De 1991 à 1997**

**CESAM à PARIS**

Traitement des sinistres et des accidents maritimes pour le compte du marché français de l'assurance maritime.

**En 1998**

**Société AGF MAT, rebaptisée AGCS (Allianz Global Corporate & Specialty)**

Direction d’une équipe de gestionnaires de sinistres dédiée aux risques maritimes et de transport / plusieurs groupes de travail au sein du groupe Allianz sur des questions de sinistres non-marins afin de rationaliser les processus internes et les flux de travail.

**De 2010 à 2012**

**AGCS France**

En charge du service juridique

**CESAM**

Responsable du département international (réseaux de géomètres et d'agents moyens)

**GAREX**

Gestion des sinistres et des questions juridiques liées aux risques de guerre.

**2017**

**GAREX**

Directeur Général

**FORMATIONS**

- Double diplôme universitaire en droit et en affaires internationales à l'université française de Paris, j'ai rejoint le service des sinistres de la Réunion Européenne à Paris en 1988.





**Franck DOLLFUS**

## EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

### Actuellement

#### **ASTERIAS AVOCATS**

##### **GIE d’avocats – Paris**

Co-fondateur et CEO

#### **CABINET DOLLFUS**

Cabinet d’avocat EI – Paris

#### **DEPUIS 2023**

Formateur CESAM

Formateur BLF

### Précédemment

#### **DE 2021 À 2023**

##### **ASSOCIATION DU GRAND VOILIER ÉCOLE**

Administrateur

#### **DE 2006 À 2011**

##### **MICHALEK & DOLLFUS**

Avocat Associé

#### **DE 2003 À 2006**

##### **GROUPAMA TRANSPORT**

Adjoint au Directeur – Direction juridique

#### **DE 2001 À 2003**

##### **AXA CORPORATE SOLUTIONS**

Marine & Aviation

Cargo Claims Manager

#### **DE 1992 À 1994**

##### **PRÉFECTURE MARITIME DE L’ATLANTIQUE**

Brest

Département « Action de l’État en Mer » – Bureau réglementation.

#### **DE 07| 1992 À 08| 1992**

##### **SOCATRA**

Sea Tankers Company – Bordeaux

Suivi de la mise en place norme ISO 9001.

#### **DE 07| 1991 À 09| 1991**

##### **SOTEL – Guyane Française**

#### **DE 07| 1989 À 09| 1989**

##### **LILIBLAD PETROLEUM**

Tacoma (USA)

Manutentionnaire

#### **DE 1985 À 1988**

10 mois de navigation sur 4 navires différents appartenant aux sociétés

CNN – SOFLUMAR – SOCATRA

#### **DE 2018 À 2019**

##### **ESA Business School de Beyrouth (Liban)**

Chargé de cours : « Maritime Law » (en anglais)

#### **DEPUIS 2018**

Hogere Zeevaartschool / École supérieure de Navigation d’Anvers (Belgique)

Conférencier: « Marine insurance aspects of incidents at sea » – Law of the Sea (Advanced)

#### **EN 2015**

##### **Chambre Syndicale des Courtiers d’Affrètement**

« Marine Insurance »

#### **EN 2015**

##### **Norbert Dentressangle**

• « Liability clauses in transportation and logistics ».

• « Civil Law v / Common law ».

#### **DEPUIS 2004**

Faculté de Droit - Université Le Havre

Normandie

Chargé de cours en assurances maritimes

## FORMATIONS

• 1990 - 1991 Maîtrise droit des affaires.

Université Paris V.

• 1991 - 1992 Master (DESS) en droit maritime et des transports.

Université d’Aix en Provence.





**Roger DUCHAMP**

## EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

**DEPUIS 2022**

**CONCEPT SPECIAL RISKS**

*Consultant*

**MEETRISK**

*Senior Advisor*

**DEPUIS 2021**

**UNIYACHT / POLIASS GROUP**

*Senior Ambassador / Broker*

**EN 2020**

**RD CONSULTANCY SERVICES**

*Création du cabinet de courtage, consulting et formation*

**DE 2006 À 2019**

**HISCOX MGA YACHTING AND MARINE TRADES**

*Senior Underwriter*

**DE 2006 À 2016**

**AXA CORPORATE SOLUTIONS**

*Directeur Réseau non spécialisé Corps et Facultés et Directeur Axa Yachting Solutions*

**DE 1998 À 2006**

**AXA CORPORATE SOLUTIONS**

*Souscripteur Manager d'équipe Sénior Corps (y compris yachts) & P&I / RC Affréteur (Méditerranée, Moyen-Orient, Afrique et Amérique du Sud)*

**DE 1998 À 1998**

**LA RÉUNION EUROPÉENNE / AXA GLOBAL RISKS**

*Souscripteur Manager d'équipe Corps Paris (Méditerranée, Moyen-Orient, Afrique, USA et Amérique du Sud)*

**DE 1989 À 1996**

**CAMAT**

*Souscripteur Corps Manager d'équipe, Marine et Energie Paris*

**DE 1988 À 1989**

**ELVEDT O'SULLIVAN**

*P&I correspondent Marseille / Ince & Co Solicitors Londres*

**DE 1982 À 1988**

*Enseignement primaire dans diverses écoles du département du Var, France*

## EXPÉRIENCES EN FORMATION

**DE 1994 À 2011**

**Institut de Réassurance (ENASS)**

*Réassurance maritime*

**DE 1992 À aujourd'hui**

**Université Paris Sorbonne Nord**

*Enseignement Assurance.*

*Participation aux séminaires des alternants de l'Université Paris Sorbonne Nord.*





**Roger DUCHAMP**  
*(suite)*

**DE 1996 À 2016**

**AXA CORPORATE SOLUTIONS**

*Formation assurances maritimes (Séminaires internationaux).*

**DE 1996 À 2022**

**CNAM ENASS**

*Formation assurances maritimes*

**DE 2003 À 2004**

**ISAMAT ENASS**

*Formation assurances maritimes*

**DE 2002 À 2007**

**HEC MBA - CNAM**

*Formation assurances transport*

**DE 2011 À 2013**

**ENASS**

*Formation assurances maritimes MBA Assurance*

**DEPUIS 2020**

*Formation assurances maritimes auprès de courtiers, compagnies d'assurance et de réassurance.*

**NASCO RE**

*Animation de séminaires internationaux de formation*

**DEPUIS 2022**

**CESAM**

*Animation de séminaires de formation*

**2024**

**COMPAGNIE CENTRALE DE RÉASSURANCE ALGER**

*Séminaire assurance maritime*

**SÉMINAIRE ASSURANCE MARITIME CSR**

**2025**

**MARINE INSURANCE SEMINAR UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DELLA CAMPANIA**

**"LUIGI VANVITELLI" NAPLES (ITALIE)**

**SÉMINAIRE ASSURANCE MARITIME CAAT ORAN (ALGÉRIE)**

**SÉMINAIRE YACHTING INSURANCE LUGANO (SUISSE)**

**RÉALISATIONS PROFESSIONNELLES**

- 2022 Participation à la création du programme de formation CESAM.
- 2020 Création du programme de formation RD Consultancy Services.
- 2016 - 2021 Création d'une filière Pro / Alternance Université Paris Sorbonne Nord.
- 2007 - 2016 Création de la BU AXA Yachting Solutions International.
- 1999 - 2006 Création du département P&I d'AXA Corporate Solutions.
- 1992 - 2021 Création du Master d'assurance LEA à l'Université de Paris XIII.

**FORMATIONS**

- 1988 - 1989 Université d'Aix en Provence - Diplôme de l'Institut des Assurances.
- 1977 - 1988 Université d'Aix en Provence - Mastère (DESS) en Droit Maritime.
- 1979 - 1982 École Normale d'Instituteurs - Draguignan : Diplôme Enseignant 1er degré.
- 1979 - 1982 Université de Nice Licence en Sciences de l'Éducation.

**COMPÉTENCES**

**Langues**

Séminaires de formation animés en langue française ou anglaise

Français langue maternelle. Anglais courant.

Espagnol et Italien bon niveau. Allemand : niveau scolaire.

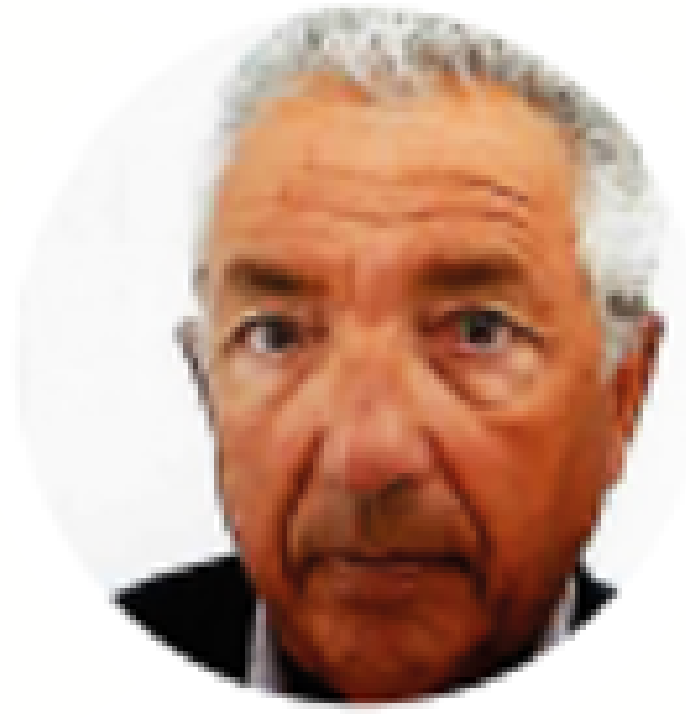
**Juridique**

Droit maritime français. Droit de l'assurance, English Marine Insurance Laws.

**Informatique**

MS Office (Word, Excel, PowerPoint).





**Hervé LAROQUE**

### **EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES**

#### **SOCIÉTÉ NAVALE CHARGEURS**

DELMAS VIELJEUX

Chef du service législation des sociétés et actes

#### **SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE TRANSPORT MARITIME**

Chef du service juridique Assurances

#### **COMITÉ DES ASSUREURS MARITIMES DE PARIS**

Directeur Technique et Juridique

#### **BARREAU DE PARIS**

Avocat Honoraire

#### **ARBITRE A LA CHAMBRE ARBITRALE MARITIME DE PARIS**

### **FORMATIONS**

- DES de droit des affaires et DES de Sciences Criminelles.
- Ancien assistant à la Faculté de droit de Paris 2.





**Loïc LE PAPE**

## EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

**DEPUIS 2025**

**UNIT GROUP Toulouse**

Conseiller Spécialisé Transport

**DEPUIS 2021**

**LLP CONSEILS TOULOUSE**

Président de la SAS LLP CONSEILS. Consultant Formateur

**AXA FRANCE TOULOUSE**

Responsable régional • Branche Transport Terrestre & Facultés.  
Direction IARD Entreprises

**DE 2001 À 2007**

**AXA CORPORATE SOLUTIONS PARIS**

Souscripteur Expert • Branche Maritime & Transports • Risques internationaux et grands risques.

**DE 1997 À 2001**

**CHUBB FRANCE**

Souscripteur Senior Transport, Risques Techniques & Spéciaux.  
Branche Marine & Property Special Risks

**DE 1994 À 1997**

**OFFICE DE SOUSCRIPTION D'ASSURANCE TRANSPORT (OSAT)**

**FILIALE DE ALTE LEIPZIGER VERSICHERUNG PARIS**

Assistant du directeur de la Branche Maritime & Transport.

**DE 1989 À 1994**

**ALLIANZ, ROYAL SUN ALLIANCE (RSA) PARIS**

Gestionnaire sinistres : RC transporteurs, Facultés et Plaisance

## FORMATIONS

- DESS Transport et logistique des échanges internationaux, Paris IV Sorbonne
- Manager du Transport Ecole Supérieure des Transports Groupe ENOES – Paris
- DUT Gestion-Finance, Université Bretagne-Occidentale





**Fabrice LEVESQUE**

## EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

### Actuellement

#### CL SURVEYS - Création et direction

- Expertises transport, production et stockage.
- Interventions Internationales : Europe, Afrique (nombreux pays), Maroc, Algérie, Tunisie, Liban, Emirats, Syrie, Pakistan, USA, Canada, Afrique du Sud, Madagascar, Brésil, Russie, Afrique, Venezuela, Egypte, Iran, Jordanie, Thaïlande, Argentine, Chine, Japon, Corée Israël etc.
- Société de service en expertise et contrôle qualité implantée en France 18 agences (Lyons la Forêt, Rungis, Paris, le Havre, Rouen, Dunkerque, Lille, Rennes, Nantes, Marseille, Toulouse, Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Perpignan), en Belgique, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Espagne, en Allemagne, aux USA, en Russie (Saint Petersburg, Moscou, Novorossiysk), en Afrique (CL Senegal et CL Cameroun) et Chine.
- Environ 100 collaborateurs – parmi lesquels environ 60 / 70 ingénieurs / techniciens – spécialistes des produits alimentaires / anciens navigants de la marine marchande.

#### CONTROLEA - Directeur

- Inspections internationales de matières premières agricoles agréée GAFTA et FOSFA.

#### TERREUM - Directeur

- Société d'audit et expert en agri/agro.

#### COUR D'APPEL DE ROUEN -Expert

#### COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE DOUAI - Expert

#### COUR D'APPEL DE ROUEN - Courtier assermenté commodities

#### SECTEUR DE L'AGRICULTURE

.Production et stockage de denrées agricoles - végétal et élevage, depuis plus de 30 ans.

#### SECTEUR DU TOURISME - Directeur de sociétés

### Précédemment

#### AMBASSADE DE FRANCE EN AFRIQUE DU SUD

##### -Attaché commercial

- Poste d'expansion économique.
- Attaché pour le secteur agroalimentaire et agricole.
- En poste à Pretoria et également en charge du sud-ouest africain (maintenant Namibie).

#### ANCIEN MAIRE (19 ans)

## FORMATIONS

- Ingénieur en agronomie & agroalimentaire.
- Commerce international (DREE – Ministère du Commerce Extérieur).





## Guillaume LOONIS QUÉLEN

### EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

**DEPUIS 2023**

**LOONIS QUÉLEN, E.I.**

Avocat inscrit au Tableau UE/AELE, Genève, Suisse

**DEPUIS 2022**

**LOONIS QUÉLEN, E.I.**

Avocat au Barreau de Paris, France

**DE 2015 À 2021**

**CABINET JURIDIQUE LOONIS QUÉLEN, Genève Suisse**

**DE 2012 À 2015**

**CONSULTANT JURIDIQUE INDÉPENDANT, Genève Suisse**

**DEPUIS 2006**

**UNION MARINE ET MARITIME UNIVERSELLE (UMMU), Genève, Suisse**

Président-fondateur

**DE 2003 À 2006**

**ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)**

Expert associé : consolidation de deux conventions internationales (Convention du travail maritime 2006 & Convention 188 sur le travail dans la pêche) et contrôle d'application des Normes internationales du Travail

### FORMATIONS

- **2021** Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA). École de formation professionnelle des barreaux du ressort de la cour d'appel de Paris (EFB). Stage : École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), Centre spatial, Lausanne, Suisse. Débris orbitaux ; Santé : facteurs ambiants affectant les Space Participants (exposition aux variations gravitationnelles et à la radioactivité) ; Responsabilité ; ECSL National Point of Contact pour la Suisse ; Propriété intellectuelle & Contrôle des exportations.
- **2019** Doctorat en droit. Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. École doctorale de droit privé. Sujet : « Pirates & Gardes armés ». Félicitations du Jury.
- **2002** Master II (DESS) – Droit des activités maritimes. Université de Bretagne Occidentale (UBO). Centre de droit et d'économie de la mer. Mémoire : « Épaves dangereuses de navires ». Stage : Centre de Documentation, de Recherche et d'Expérimentations sur les Pollutions Accidentelles des Eaux (CEDRE)
- **2001** Master I (Maîtrise). Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Centre de droit européen Mémoire : « L'influence de la CEDH dans la jurisprudence de la CJCE ». Stage : Cabinet d'avocats CARLER
- **2000** Université d'été - Droit de l'espace.

*Centre européen de droit spatial (ECSL) / Agence spatiale européenne (ESA) Moot case : « Commercialisation de la Station spatiale internationale »*





**Guillaume LOONIS QUÉLEN**  
*(suite)*

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Associations professionnelles

- International Institute for Space Law (IISL) – Membre du groupe de travail sur les Débris spatiaux
- International Association for Advancement of Space Safety (IAASS)
- Space & Global Health Network (SGHN)
- Comité maritime international (CMI) – Membre du groupe de travail international « Cybercrime in Shipping »
- European Centre for Space Economy and Commerce (ECSECO), European Space Policy Institute (ESPI), European Space Agency (ESA)
- Propeller Club de Genève – Membre du comité de direction
- Association Française de Droit maritime (AFDM) – Président fondateur de la commission permanente « Energie »
- Société Française de Droit Aérien et Spatial (SFDAS)
- Société française d'énergie nucléaire (Sfen) – Membre de la Section « Droit et assurance »

### DERNIERE PUBLICATION

- “Lunar distress communications: Interoperability, frequencies, and harmful interference, which normative model for the Artemis Accords?”, Journal of Space Safety Engineering, Elsevier, ScienceDirect, July, 11, 2024



## Alexandre PAREY

### EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

#### Depuis 2020

##### **MS AMLIN MARINE**

SOUSCRIPTEUR SENIOR PUIS RESPONSABLE DE SOUSCRIPTION DES PRODUITS RESPONSABILITÉ DES AFFRÉTEURS ET P&I

- Participation à la définition de la politique commerciale de la branche auprès des marchés Français, Italien et Espagnol
- Contribution au développement et à la gouvernance des produits
- Décisions de souscription en accord avec les résultats techniques de la branche et les appétits du groupe
- Encadrement d'une équipe de souscripteurs

#### De 2018 à 2020

##### **MARSH (France) S.A.S.**

CONSEILLER CLIENTÈLE MARINE & CYBER MARINE PRACTICE LEADER CE

- Suivi d'un portefeuille de clients opérant dans le secteur maritime, allant de la taille de l'entreprise à la grande société internationale.
- Acquisition de nouveaux clients et mise en place des processus de travail et de reporting.
- Mise en place des stratégies de renouvellement H&M et P&I dans un marché « dur » afin de satisfaire les clients.
- Négociation des commissions de courtage avec les souscripteurs et les clients.
- Partage d'expertise interne et formations sur les produits d'assurance maritime - Accompagnement des conseillers juniors
- Contribution au développement de solutions d'assurance sur mesure et innovantes sur les risques émergents pour les grands clients - Cyber Marine Practice Leader pour l'Europe continentale
- Référent du département pour les risques P&I, la responsabilité des affréteurs et l'énergie renouvelable offshore
- Contribution à des réponses à des appels d'offres publics (parcs éoliens offshore, responsabilité des ports et terminaux)

#### De 2009 à 2018

##### **MS AMLIN MARINE ( ex – RAETSMARINE)**

SOUSCRIPTEUR RESPONSABILITÉ DES AFFRÉTEURS ET P&I

- Suivi et développement d'un portefeuille de clients internationaux à travers un réseau de courtiers spécialisés et non spécialisés en France, en Suisse et en Italie.
- Évaluation du risque sur la base d'une analyse contractuelle, d'analyses conduisant à l'émission de propositions commerciales conformes aux lignes directrices de la compagnie en termes de rentabilité.
- Organisation d'ateliers de formation et de présentations sur les risques de responsabilité civile à l'intention des courtiers et des clients.
- Participation à l'organisation d'événements sociaux

#### De 2001 à 2009

##### **RAETS INSURANCE GROUP**

SUPPORT DEVELOPPEMENT & SOUSCRIPTION

- Participation au développement du portefeuille R.C. Affréteur et P&I auprès des courtiers des marchés français et suisse francophone
- Position d'interface commercial entre les courtiers et les souscripteurs de la compagnie, analyse des demandes de cotation et orientation des demandes vers les interlocuteurs dédiés
- Gestion de dossiers sinistres sous franchise pour le compte des clients de l'Assureur

#### Autres expériences

- Animation d'ateliers de formation R.C. affréteur & P&I dans le cadre de mes fonctions, auprès de courtiers et de professionnels du risque d'entreprise
- Depuis 2021 - Enseignement des métiers de l'assurance et de l'assurance des navires de commerce en qualité de vacataire (Université Sorbonne – Paris Nord).

### FORMATIONS

#### **AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

- 2000-2001 D.E.S.S. Droit Maritime et des Transports
- 1999-2000 D.E.A. Droit Communautaire
- 1998-1999 Maîtrise de Droit International & Européen





**Nathalie PRIGENT**

## EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

### Depuis 2026

Claims Adjuster et Consultante assurance Maritime / NP MARINE ADJUSTER  
Dispache/ Conseil / formation

### De 2024 à 2026

Responsable Production ligne marine / Marine Contract Manager HOWDEN FRANCE  
Management de transition des équipes opérationnelles de gestion de contrats  
branche marine pour la France dans le cadre de la fusion/absorption de HOWDEN  
FRANCE MARINE / Pilotage de l'activité de gestion de contrat de la branche marine

### De 2016 à 2023

Responsable Pôle Indemnisation Corps / Marine Claims Manager / Direction  
Indemnisation et Juridique - HELVETIA ASSURANCES  
Management transverse des équipes opérationnelles chargées d'indemnisation  
France et Londres / Gestion directe des sinistres majeurs / cellule de crise  
Elaboration, suivi et refonte des contrats d'assurance du secteur Fluvial, Plaisance,  
Corps de Commerce, Pêche, RC Portuaire, Construction navale et bonne tenue de  
peinture : Elaboration des process, outils et guides gestion de sinistres  
Représentante à la commission sinistres GAREX

### De 2013 à 2015

Responsable de la cellule relais de gestion de sinistres / Direction Juridique HELVETIA  
ASSURANCES / Adaptation de la cellule aux besoins conjoncturels de relais de gestion  
pour les équipes opérationnelles régionales (suite fusion / rachat)  
Diverses missions de remplacement suite maladie, maternité, démission dans les  
domaines suivants : RC transporteur, RC portuaire, RC corporel et Faute inexcusable  
de l'employeur / Compte-rendu de missions / focus best practices / harmonisation  
des procédures en matière de gestion de  
sinistres

### De 2010 à 2012

Responsable Cellule Run-off / Direction Juridique GROUPAMA TRANSPORT  
Création d'une structure dédiée à la formation sur période 18/24 mois de gestionnaires  
de sinistres à travailler en équipe opérationnelle régionale (entités France et  
international Groupama Transport)  
Recrutement et formation de gestionnaires de sinistres / Supervision de la structure et  
organisation des transferts de dossiers sinistres sur affaires résiliées (RC, Facultés et  
Corps) / En charge du run-off des sinistres en apériton de l'entité de Singapour jusqu'au  
rachat par HELVETIA

### De 2009 à 2010

Responsable Business Management Unité Corps France GROUPAMA TRANSPORT  
Encadrement équipe en gestion de contrat, souscription et gestion de sinistres  
Supervision du fonctionnement quotidien de l'équipe (suivi des portefeuilles / budgets)  
Responsable souscription responsabilité civile portuaire

### De 2009 à 2010

Responsable Business Management Unité Corps France GROUPAMA TRANSPORT  
Encadrement équipe en gestion de contrat, souscription et gestion de sinistres  
Supervision du fonctionnement quotidien de l'équipe (suivi des portefeuilles / budgets)  
Responsable souscription responsabilité civile portuaire

### De 2009 à 2010

Responsable Business Management Unité Corps France GROUPAMA TRANSPORT  
Encadrement équipe en gestion de contrat, souscription et gestion de sinistres  
Supervision du fonctionnement quotidien de l'équipe (suivi des portefeuilles / budgets)  
Responsable souscription responsabilité civile portuaire

### De 2005 à 2008

Responsable Sinistres / Claim Manager / Marché Portuaire GROUPAMA TRANSPORT /  
Recrutement et encadrement de 2 gestionnaires de sinistres  
Gestion en apériton de sinistres corps de navires portuaires, corps de navires en  
construction et responsabilité civile des ports et des terminaux  
Souscriptrice / Hull Underwriter / Marché Portuaire GROUPAMA TRANSPORT  
Développement portefeuille affaires corps et corps de navires en construction (Chili) /  
Etudes d'appels d'offres d'assurance responsabilité civile des Ports et Terminaux pour  
des risques en France  
et à l'étranger / Soutien juridique et en analyse de risques des équipes opérationnelles  
régionales en France et à l'étranger

### De 2000 à 2005

Responsable Sinistres / Claim Manager / Marché Pêche GROUPAMA TRANSPORT /  
Formation et encadrement de gestionnaires de sinistres  
Gestion en apériton de sinistres Corps et responsabilité Civile pour les flottes de navires  
de pêche industrielle et artisanale  
Mise en place de procédures d'indemnisation sur base de rapport simplifié (en  
partenariat avec les experts spécialisés) / Membre de la commission d'élaboration de  
l'imprimé de marché "Assurance sur Corps de navire de pêche artisanale 2001"

### De 1992 à 1999

Gestionnaire de sinistres / Hull Claims Adjuster / CESAM LE HAVRE  
Gestion des sinistres Corps de navires en apériton / tous types de polices d'assurance  
En charge du portefeuille Amérique latine (Déplacements Chili / Royaume Uni)  
Gestion sinistres chantiers navals & responsabilité civile transporteur

### 1991

Stagiaire assistante Responsable Juridique et Assurance / MARFRET MARSEILLE  
Gestion des sinistres Corps et P&I / Accompagnement du Subrécargue aux expertises

## FORMATIONS

Formatrice en interne, Force 7- Le Havre 2023

Adjuster - Marine Insurance Course Richards Hogg, London, Royaume Uni 1993

DESS Droit Maritime et des Transports Université Aix-Marseille, France 1991

Programme ERASMUS Droit Européen University of Exeter, Royaume Uni 1990





**Hubert PRAT**

## **EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES**

DEPUIS **01|1999** ET JUSQU'AU **30 AVRIL 2024**

**COVÉA-FLEET, MMA, WINTERTHUR – NEUCHÂTELOISE**

- Délégué Régional Transport pour les régions Paris, Nord et Est de la France. Responsable d'un centre de profit de 20 personnes sur 2 sites (Paris et Strasbourg). Souscription des affaires Transport (transport privé de marchandises, RC transporteurs et facultés maritimes, aériennes et terrestres), la gestion des dossiers, le règlement des sinistres, l'animation des courtiers et agents.
- Formateur des agents du Groupe au centre de formation de Chartres.
- Responsable Technique du département maritime et transport de MMA.
- Représentant de MMA au sein du Comité maritime et transport de France Assureur et de la COMAT.

DE **01|1995** À **12|1998**

**INSPECTEUR TRANSPORT PFA Iardt à Strasbourg**

Animation agences et courtiers, souscription

DE **1985** À **1994**

Après 10 ans en tant qu'inspecteur de compagnies (visites de risques incendie, vol, de souscription et d'animations commerciales de réseaux agents et courtiers en IARD), je me suis orienté vers le transport (facultés).

## **EXPÉRIENCES EN FORMATION**

J'interviens comme enseignant depuis 2022 à l'IFPASS(Strasbourg, Puteaux, Lyon, Bordeaux) en présentiel ou en distanciel, en Transport, risques émergents, réassurance transport, RSE pour des étudiants en Master 1 et 2.

## **FORMATION**

Niveau Maîtrise droit des affaires.

Université Bordeaux 1.





**Xavier RATABOU**

### EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

**DE 1993 À 2025**

#### **FILHET ALLARD MARITIME - Directeur de clientèle**

- 1/ Création, suivi et développement d'un portefeuille de clientèle :  
Corps Commerce France et International · Corps Pêche France et International · Corps de Navires en Construction France et International · Ports et Terminaux France et International · Chantiers Navals de Réparation et Construction France et International;
- 2/ Montages de placements directs et Réassurance/Rétrocession;
- 3/ Mise en place de procédures de gestion des placements locaux dans divers pays africains zone CIMA et hors CIMA;
- 4/ Gestion des sinistres en lien avec les experts, avocats, apériteurs et coassureurs;
- 5/ Gestion des recours amiables et judiciaires pour le compte des clients;
- 6/ Mise en place et animation d'un programme de formation Assurances Maritimes, à destination des jeunes collaborateurs de l'entreprise, des clients, des étudiants.

**DE 1991 À 1993**

#### **GEFCO - Gestionnaire Juridique Assurances**

- .Mise en place du programme d'assurances du groupe GEFCO, en France et à l'étranger, en lien avec le service assurances de la maison mère PSA.
- .Négociation des renouvellements avec les courtiers et assureurs. Gestion des plus gros sinistres RC, Dommages aux Biens, Flotte auto, Marchandises transportées.

- .Conseil juridique pour les agences du groupe, dans divers domaines.
- .Gestion des litiges complexes et procédures contentieuses, en lien avec les avocats mandatés.

**DE 1987 À 1991**

#### **Philippe VITRAC - Dispacheur Corps et Facultés**

- .Gestion des dossiers de sinistres Corps et Facultés, en lien avec les clients d'une part, le CESAM Bordeaux et les experts mandatés d'autre part.
- .Rédaction des projets de règlement d'avaries soumis au CESAM pour approbation.
- .Suivi sur le terrain des phases d'expertises pour assister les clients.
- .Gestion des recours pour le compte des clients: sinistres

vous franchise et/ou sinistres non couverts.

#### **FORMATIONS**

*DESS : Droit et Economie des Transports,*

*10/1988 - 06/1990*

*Université Panthéon Sorbonne - Paris - Bien*

Maîtrise : Droit, 10/1981 - 06/1986

Maitrise droit Privé, mention Droit

des Affaires, Bordeaux

Proficiency in english: Languages

Vivantes, 09/1983 - 11/1985

University of Cambridge